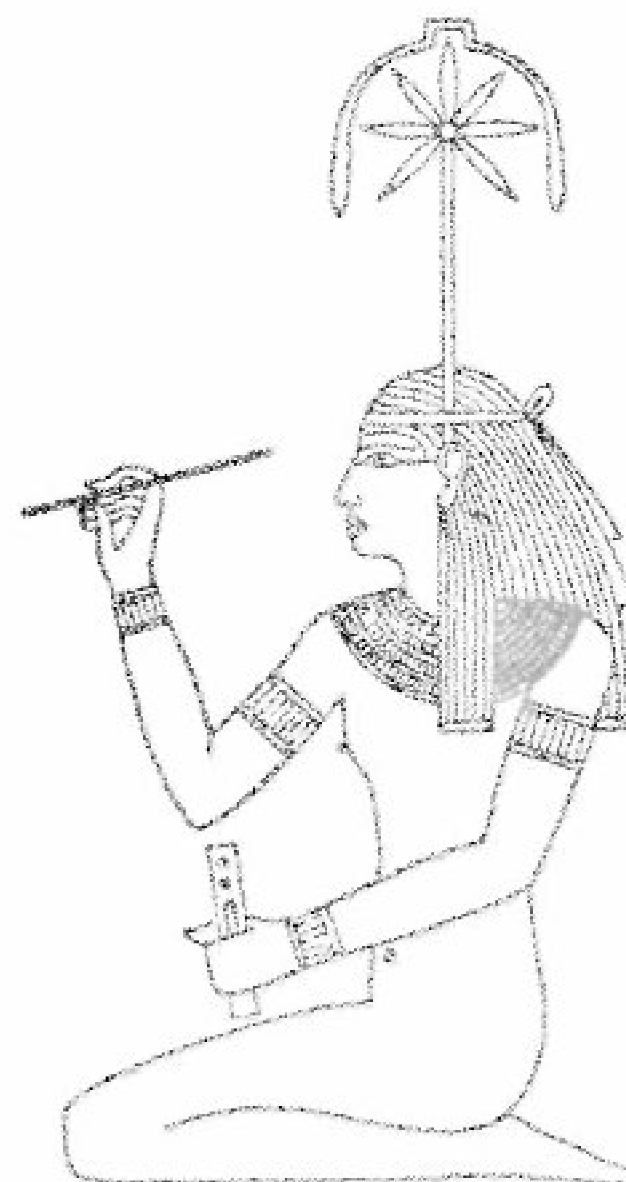
et 13C



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 101

Octobre 1984

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
COLLÈGE DE FRANCE
Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

COMPOSITION DU BUREAU 1984

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 101 Octobre 1984

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

20 octobre 1984

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. Jean Vercoutter, président, assisté de M. Jean-Philippe Lauer, vice-président.

Compte rendu de la précédente Assemblée générale

Mme Liliane Palà, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée générale du 8 octobre 1984 (BSFE 98), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

M. Paul Barguet, M. et Mme Beaucour, Mme Jacqueline Beillin, le R.P. du Bourguet, Mme Simone Brenner, M. Pascal Carapalis, M. Pierre Combalbert, Mme Elyane Crépon-Thébaux, Mme Claude Crozier, Mlle Mireille Dar, M. Jean-Claude Degardin, Mme Desroches Noblecourt, Mme Christine de Flers, M. H. Heerma van Voss, Mlle Frédérique von Känel, Mlle Bernadette Letellier, M. Francis Malaurie, M. Charles Maystre, M. Arpag Mekhitarian, Mme Bernadette Menu, M. Jean Murat, M. André Neurisse, M. Pierre Robine, M. Bernard Serres, M. Paul Valeur, M. Jean Yoyotte, Mme Ziegler.

Nouveaux membres

Mlle Sophie Billy, Mme Michèle Contis-Vérin, Mlle Christiane Gruest, M. Patrice Le Guilloux, Mme Jeannine Khoury, M. Marcel Lamourdedieu, Mlle Gwénola de Luze, Mlle Ève Méneï, M. Jean de Metz, Mme Louise Moreau, M. Amihaï Ophel, M. Jacques Pioch, M. Philippe Rigaux, Mlle Anne Rousselin, Mlle Emmanuelle de Verdilhac, M. de Voght, M. Louis Zabkar.
Esselte Bokhandel, Göterberg (Suède),
L'Université de Memphis, U.S.A.,
Yale University Library, New Haven (U.S.A.),
L'Université d'Auckland, Nouvelle Zélande.

Réélection d'un tiers des membres élus du Comité

Le Comité de la Société s'est réuni avant l'Assemblée générale. Il a proposé à l'Assemblée la réélection de:

- M. Sergio DONADONI
- M. Gamal MOKHTAR
- M. Henri-Charles PUECH

137 adhérents de la Société ont pris part au vote, la liste fut approuvée par 126 votants. M. Sergio Donadoni est réélu avec 119 voix, M. Gamal Mokhtar avec 120 voix et M. Henri-Charles Puech obtient 121 voix.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER EXERCICE 1983-1984

DÉPENSES

– Remboursement aux librairies Peeters et Masson des R.d.E. des membres bienfaiteurs (R.d.E. 34) ...	60.990,00
– Impression des B.S.F.E. 95, 96, 97	44.500,00
– Frais de conférenciers	1.000,00
– Secrétariat	2.746,71
– Frais postaux	2.273,05

– Frais de banque	785,71
– Frais Association Intern. des Égyptol.	390,00
– Subvention à la Bibliographie Égyptologique Annuelle	1.267,48
– Prêt à un étudiant français	10.000,00
– Bourse S.F.E.	7.000,00
– Excédent des recettes sur les dépenses	6.075,00
	137.028,07

RECETTES

– Cotisations	132.309,47
– Vente de bulletins anciens	2.396,30
– Vente de R.d.E. par l'Imprimerie Nationale	1.472,30
– Vente de R.d.E.	850,00
	137.028,07

ACTIF NET

Européenne de banque	167.176,55
Chèques postaux	5.205,07
Caisse	1.158,00
	173.539,62

JUSTIFICATION DE L'ACTIF NET

Actif net au 30.09.1983	167.464,50
Excédent des recettes 83/84	6.075,12
	173.539,62

Bourse de la Société Française d'Égyptologie

Le Comité de la Société Française d'Égyptologie s'est réuni le samedi 20 octobre, à 15 h 30, en vue d'examiner les candidatures présentées par les professeurs d'égyptologie pour l'attribution d'une bourse, suivant les modalités exposées dans la lettre envoyée aux membres du Comité le 8 octobre 1983.

Le président présente la candidature de M. Atef Awadallah, seul postulant cette année. M. Atef Awadallah est né au Caire en 1953, élève de M. Ramadan el-Sayed, il est boursier du Gouvernement égyptien. Il termine actuellement sous la direction de M. Pascal Vernus une thèse de 3[e] cycle : « Les stèles privées à l'époque d'Aménophis III ».

À l'unanimité M. Atef Awadallah est proclamé, pour l'année 1984, boursier de la SFE. La bourse, comme en 1983, est de 10.000 francs.

Nouvelles de l'égyptologie

HOMMAGE À K.-R. LEPSIUS (1810-1884)

L'anniversaire de la mort du grand égyptologue allemand Karl-Richard Lepsius en juillet 1984 a été l'occasion d'un ensemble de manifestations, en premier une réunion organisée par l'Académie des Sciences de Berlin à Halle-an-der-Saale (DDR), du 10 au 12 juillet 1984. L'Académie de Berlin avait tenu à marquer l'importance de cette commémoration en y déléguant deux de ses membres les plus éminents, le Professeur J. Herrmann, Directeur du Zentralinstitut für alte Geschichte und Archaeologie, et le Professeur Fr. Hintze, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs, en particulier W.F. Reineke et l'ingénieur Fr. Hinkel. La réunion groupait une soixantaine de savants, de l'Allemagne de l'Est essentiellement, avec une représentation russe et polonaise. J'étais là le seul français, le Centre National de la Recherche Scientifique n'ayant pas accordé, à la dernière minute, les crédits demandés pour MM. J.Cl. Degardin et Dewachter qui avaient pourtant, de longue date, préparé d'excellentes communications, fort attendues. De multiples aspects de la vie et de l'œuvre de Lepsius ont été présentés.

De vingt ans plus jeune que Champollion, jour pour jour—Karl-Richard Lepsius est né en effet le 23 décembre 1810—, ce dernier a été littéralement le second fondateur de l'Égyptologie. On sait le grand vide qui régna à la mort de Jean-François Champollion le 4 mars 1832. Ce fut seulement l'année suivante que Lepsius arriva à Paris. Originaire de la vieille cité de Naumburg—à proximité de la Thuringe—nous nous sommes rendus dans la maison natale et avons visité une exposition organisée au Musée de cette

ville—, descendant d'une famille de notables, Lepsius fit ses premières études à la Schulpforta, un ancien couvent de Cisterciens, siège d'un internat fameux où ont été éduqués plusieurs de ceux qui ont constitué l'élite intellectuelle et politique de l'Allemagne. Après avoir étudié à Göttingen le sanscrit chez le Prof. Ewald et l'*Archäologie der Kunst* chez le Prof. Ottfried Müller, Lepsius suivit à Berlin les cours de l'illustre August Böckh, le maître des antiquités classiques, et du comparatiste Frantz Bopp. C'est là qu'il rencontra Eduard Gerhard sous la direction duquel il entreprit l'étude des «tables Eugubines», inscriptions en ombrien et latin découvertes à Gubbio en 1444; c'est aussi E. Gerhard qui incita Lepsius à prendre connaissance du déchiffrement de Champollion. En juillet 1833, R. Lepsius gagne Paris, alors capitale intellectuelle de l'Occident; il travaille au service du duc de Luynes qui s'intéressait aux antiquités classiques. Dès lors Lepsius est en rapport constant avec le chevalier von Bunsen qui, diplomate à Rome, a été séduit par la personnalité de Champollion et a d'emblée compris l'importance de ses découvertes et de l'Égyptologie; sur ce rôle fondamental de Bunsen pour le progrès de nos études, j'ai attiré l'attention dans la communication que j'ai faite à la réunion de Halle. De 1836 à 1838, Lepsius séjourne à Rome auprès de Bunsen, l'aidant à la préparation du grand ouvrage dont ce dernier commencera à donner la publication en 1845: *Ägyptens Stelle in der Weltgeschichte*; Lepsius travaille aussi avec Bunsen à la mise en place de l'Institut de correspondance archéologique, amorce de ce qui deviendra en 1874 le Deutsches Archäologisches Institut. Derrière Bunsen, se profile la forte personnalité du prince qui sera Frédéric-Guillaume IV de Prusse. Ce dernier financera largement l'expédition menée par Lepsius de 1842 à 1845 tout au long de la vallée du Nil, jusqu'aux limites actuelles du Soudan et de l'Éthiopie. Il subventionnera également de façon somptueuse les *Denkmäler* dont les douze volumes parurent à partir de 1859. À son retour de la vallée du Nil, Lepsius épouse Élizabeth, la fille du compositeur Bernard Klein. Il est nommé aussitôt Professeur à l'Université de Berlin —création de la première chaire d'Égyptologie en Allemagne—, puis membre de l'Académie en 1850. Co-directeur du Musée Égyptien en 1855, il en deviendra l'unique directeur à la mort de Passalacqua (1865). Il sera aussi nommé, en 1873, administrateur de la Bibliothèque royale de Berlin. Sa «maison» sera visitée par tous les grands de la science et du monde jusqu'à sa mort en 1884.

Durant la commémoration, un opéra de Grétry, l'«Amant jaloux», a été joué dans la ravissante petite salle de Bad-Lauchstädt, près de Halle. Une exposition a été également organisée au Musée de Berlin (Bode-Museum) ainsi qu'à la Bibliothèque centrale de Berlin. Un numéro spécial de la revue *Das Altertum* (30, 2, 1984) a été édité, présentant en particulier des articles de F. Hintze et G. Rühlmann. À partir du récit du voyage et des planches des *Denkmäler*, E. Freier et S. Grunert ont publié un agréable volume destiné au grand public.

Par un tel ensemble de manifestations, il s'agissait, envers un des fondateurs, parmi les plus prestigieux, de notre science, de rendre un hommage, auquel ce soir s'associe notre Société Française d'Égyptologie; on se devait de souligner comment, après la mort prématurée du génial Jean-François Champollion, le flambeau avait pu être repris par K. R. Lepsius grâce à l'aide de Bunsen et de Guillaume de Humboldt. Il convenait aussi de replacer cette œuvre admirable dans le courant de la vie scientifique, culturelle et même politique du XIXe siècle; on tiendra compte à ce point de vue, non seulement des exposés présentés à Halle et qui seront bientôt édités, mais encore de l'article de H. Kischkewitz paru naguère dans le volume du cent-cinquantenaire des musées de Berlin (*Forschungen und Berichte*, 20/21, 1980, p. 89-100).

Jean LECLANT

Le 12 juillet 1984, the British Academy (Londres), a élu M. Jean-Philippe Lauer Corresponding Fellow (Membre correspondant). Deux autres égyptologues étrangers seulement, Polotsky (Israël), et Parker (U.S.A.), font partie de la British Academy comme Corresponding Fellows.

Miss Winifred Needler, conservateur émérite du Département du Musée égyptien de Toronto, a eu 88 ans au mois de juin 1984. Ses amis se sont réunis au Musée, au mois de novembre pour célébrer son anniversaire et lui manifester leur attachement.

Reunion au Collège de France

Invité par le Collège de France, Charles Bonnet, Directeur des fouilles de la Mission suisse à Kerma, Soudan, Université de Genève, fera une série de conférences au printemps 1985, sur le thème: «Les cultures de Kerma».

1. Kerma et la persistance des traditions nubiennes :
   vendredi 26 avril, à 11h.
2. La deffufa occidentale et le secteur religieux de Kerma :
   vendredi 10 mai, à 11h.
3. Le développement urbain de Kerma :
   mardi 14 mai, à 15h.
4. Les nécropoles de Kerma :
   mardi 21 mai, à 11h.

Pour les leçons du prof. W. Kelly, se reporter au BSFE 99, p. 7.

Nécrologie

Le Président, Jean Vercoutter, rappelle la mémoire des disparus.

Neville Chittick est décédé dans le courant de l'été. Il fut conservateur du Musée de Khartoum dans les années '50. Il était Directeur des Antiquités à Nairobi, et s'intéressait particulièrement à l'Afrique des Grands Lacs.

Décédé en juin 1983 à Buenos-Aires **Abraham Rosenvasser** avait participé aux fouilles d'Aksha dont il a publié certains textes comme les «Bénédictions de Ptah». Il s'est particulièrement intéressé aux rapports entre Israël et l'Égypte, publiant notamment la «Stèle de l'an 400». La diffusion des études égyptologiques en Argentine est en grande partie son œuvre. Parmi ses travaux nous pouvons citer: *Aksha: Arqueologia de la Nubia*, 1977; *La excavación de Aksha. Tres campañas arqueológicas en la Nubia*, 1964; *Herodoto en Egipto*, 1951; *Kerub and sphinx*, 1973; *Politica y religión en la historia antigua de Egipto e Israel*, 1973; *La religión de Tell el Amarna*, 1973; *Yave en Jerusalen*, 1978.

François Daumas, né le 13 janvier 1915, vient de mourir le 6 octobre 1984 à Montpellier d'une hémorragie cérébrale, dans sa soixante-dixième année.

Son père, François Daumas, avait été dessinateur et photographe de l'IFAO, l'École du Caire comme on disait alors, de 1910 jusqu'à la guerre de '14-'18 où il fut tué dès les premiers combats. On lui doit les admirables photographies du tombeau de Ti. Émile Chassinat qui l'avait engagé à l'École, avait beaucoup d'admiration pour lui. Il reporta sur le fils l'attachement qu'il avait pour le père; il lui légua sa bibliothèque.

Comme Chassinat, François Daumas consacra la majeure partie de son activité égyptologique à l'étude et à la publication des textes ptolémaïques : il poursuivit la publication du grand temple d'Hathor à Dendara, là où la mort de Chassinat l'avait interrompue. À l'automne 1983, on le voit encore sur les échafaudages occupé à collationner les textes destinés au volume IX.

Comme Chassinat toujours, F. Daumas s'intéressait particulièrement aux études coptes, c'est lui qui entreprit les premières fouilles aux ermitages des Kellia.

Dans sa vie on notera une touchante fidélité à une région. Né à Castelnau-le-Lez près de Montpellier, il fit ses études au lycée de Montpellier où agrégé, il reviendra enseigner. Après sa direction à l'IFAO, il obtiendra la création d'une chaire d'Égyptologie, dans cette même Université où il avait préparé sa licence.

Nous adressons nos condéances attristées à Mme Daumas et à ses enfants.

FRANÇOIS DAUMAS (1915-1984), ÉGYPTOLOGUE ET HUMANISTE

Non omnis moriar

François Daumas vient d'être enlevé brutalement à ses proches, le 6 octobre 1984, dans sa «Villa au bord du Lez» où il était né le 3 janvier 1915. Son père avait occupé les fonctions de dessinateur et de photographe à l'Institut français d'Archéologie orientale.

Après ses études secondaires, à Montpellier, licencié ès-Lettres, diplômé d'Études supérieures, Agrégé de Lettres classiques (1941), il obtient le diplôme de l'École Pratique des Hautes Études (V^e^ section, 1946), avec un mémoire intitulé *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis* (= *CASAE* 16, 1952), sous la férule de Gustave Lefebvre,

puis, en 1956, le titre de Docteur ès-Lettres grâce à ses *Mammisis des temples égyptiens* (1958), thèse soutenue, à Paris, sous la direction de Maurice Alliot et du Chanoine Étienne Drioton, tandis que sa thèse secondaire porte sur *Les mammisis de Dendara. Le mammisi de Nectanebo* (1955).

Professeur au lycée de Tournon (1942), puis à celui de Montpellier (1943), il renonce à une situation matérielle assurée pour une bourse de la Recherche scientifique dans le but de suivre, à Paris, les cours de Gustave Lefebvre et de Pierre Lacau. Pensionnaire à partir de 1946 à l'Institut français du Caire, sous le directorat de Charles Kuentz, il choisit, en 1950, de demeurer en Égypte comme Attaché de recherches au CNRS. Revenu en France, il se voit confier le poste de Maître de conférence d'Égyptologie et d'Histoire ancienne à l'Université de Lyon (1954), où il succède à Maurice Alliot, puis celui de Professeur sans chaire (1956), enfin celui de titulaire (1959). Détaché, de 1959 à 1969, au Caire, il préside aux destinées de l'Institut français, comme Directeur, après Jean Sainte Fare Garnot. À son retour en France, en 1969, il réintègre l'enseignement supérieur en occupant la chaire d'Égyptologie, alors créée, à l'Université Paul Valéry, où il exerçait encore lors de sa disparition.

Décoré à titres divers, membre de nombreuses sociétés archéologiques, il fut tour à tour professeur, chercheur, conférencier, archéologue, et même ... maire de Castelnau-le-Lez (1944-1945). Il vint — les plus anciens s'en souviennent — plusieurs fois exposer ses travaux dans le cadre de notre Société ainsi que dans son Bulletin et sa Revue.

Élève brillant et très tôt attiré par l'Égypte — ses condisciples de lycée le surnommaient «l'Égyptien», preuve, s'il en fût, que sa voie paraissait tracée —, formé à l'école de maîtres exigeants, Gustave Lefebvre et Pierre Lacau, qui l'avaient orienté et auxquels il témoignait une grande affection, il sut concilier, au cours de sa vie, cultures classique et orientale, formation qu'il recommandait à ses élèves. À cette double approche, dont ses travaux portent l'empreinte, il faut ajouter une véritable culture chrétienne qui devait orienter ses recherches et renforcer son goût pour le copte. Une immense érudition alliée à un labeur quotidien acharné lui



François Daumas
1915-1984

permettaient d'apprécier, entre ces divers pôles d'attraction, n'importe quel phénomène, qu'il fût d'ordre philologique, religieux ou historique.

Les fouilles requirent ses soins, d'abord en Nubie où il participa, à la tête de l'Institut français, à la grande campagne de sauvegarde de l'UNESCO, à Ouadi es-Seboua, entre 1959 et 1969. Il dirigea également, avec le Professeur Antoine Guillaumont, inventeur du site, les fouilles des Kellia, de 1964 à 1969, et intervint même en France, sur le site de *Substantion*, oppidum gallo-romain de Castelnau-le-Lez (1956-1971).

Héritier «spirituel» d'Émile Chassinat (†1948), ami de son père, il se consacra à l'édition du temple de Dendara. En effet, É. Chassinat lui laissait, par testament, le soin de mener à son terme le tome V de la publication du sanctuaire tentyrite. On lui doit également, de par la volonté du testateur, l'édition du *Papyrus magique copte nº 42573* (1955) et celle du magistral *Mystère d'Osiris au mois de Khoiak* (1966/1968). Ayant affirmé son goût pour l'époque gréco-romaine dès son mémoire des Hautes Études, il se trouvait prêt à poursuivre l'œuvre de ce savant. Cependant, scrupuleux, il signa, jusqu'au tome VIII, en compagnie de ce dernier bien qu'il n'eût parfois fourni qu'une collaboration posthume limitée ; le tome IX, plus de trente-six années après sa disparition, paraîtra sous la seule signature du maître montpelliérain, bel exemple d'une humilité qui ne s'est jamais démentie.

Parmi les nombreux travaux qu'il consacra à la compréhension et à la liturgie du sanctuaire d'Hathor — on ne peut, malheureusement, les citer tous —, rappelons sa notice sur *Dendara et le temple d'Hathor* (1969), ainsi que son article : *Les objets de la déesse Hathor à Dendara* (1970). Ses nombreux travaux de philologie sur les temples gréco-romains ne l'empêchèrent pas de se pencher sur l'architecture, faisant connaître le mammisi de Nectanébo dans sa structure (1952) avant d'en publier les textes (1955), mais aussi le premier *sanatorium* attaché à un sanctuaire, celui de Dendara, où se trouvaient confirmés, pour la première fois, les écrits des auteurs classiques sur la thérapeutique de l'«*incubation*» (1956-1957).

Il était normal, de par sa qualité de ptolémaïsant, qu'il s'intéressât de près à la mise en chantier d'un dictionnaire d'égyptien

tardif; il en soumit le projet au premier Congrès international des égyptologues, au Caire (1976). Le Catalogue des valeurs des signes ptolémaïques, dont il avait suivi attentivement l'élaboration, est actuellement en voie d'achèvement.

Fidèle à la mémoire des disparus comme E. Chassinat (1951), il eut plusieurs fois l'occasion de rendre hommage à ses devanciers: le Chanoine Étienne Drioton (1962), Pierre Clère (1967), Pierre Lacau (1964), Alexandre Piankoff (1967), restant reconnaissant à l'un de ses maîtres de Montpellier — Lucien Tesnière — dont il surveilla, en disciple fidèle, l'édition des *Éléments de syntaxe structurale* (1959). Ayant retracé l'œuvre linguistique (1952) de Lucien Tesnière, il profita de l'expérience ainsi acquise dans sa *Proposition relative égyptienne étayée à la lumière de la syntaxe structurale* (1962). Cependant, à part son premier article — un compte rendu de la grammaire de Gustave Lefebvre — et une note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité (1948), œuvres de jeunesse, il eut peu l'occasion de revenir sur des sujets grammaticaux sauf sur des aspects de l'itératif et de l'intensif en égyptien (1976).

Cet amoureux de la nature s'intéressait, comme il se doit, aux *Realien*, comme en témoignent ses remarques sur des représentations de pêche à la ligne sous l'Ancien Empire (1964) et sa *Vie dans l'Égypte ancienne* (1968). À l'image de Victor Loret, dont il occupa la chaire lyonnaise, et en fin connaisseur de la collection hippocratique, il manifestait une passion pour la pharmacie et la médecine égyptiennes, ainsi que pour les produits minéraux et végétaux, les parfums, sous toutes leurs formes, insistant surtout sur leur valeur religieuse dans la liturgie. On lui doit d'avoir identifié la plante-*matjet* à la *Calotropis procera* R. Br. (1957); il consacra à l'Absinthe et au Gattilier une étude de lexicologie qui reste un modèle du genre (1979). L'or exerça sur lui une facination durable; il lui consacra plusieurs pages intitulées *La valeur de l'or dans la pensée égyptienne* (1956), auxquelles l'intérêt que leur porta Gustave Lefèbvre nous valut l'interprétation de la scène célèbre de résurrection du tombeau de Pétosiris (1960), mais il étudia aussi le prolongement des spéculations égyptiennes sur ce métal dans un travail sur l'or sous son aspect monétaire (1977). Lecteur assidu des herbaires et des lapidaires grecs et orientaux, il eût pu se consacrer uniquement

à l'Histoire naturelle, goût probablement contracté au contact et à la lecture d'É. Chassinat. Ses travaux nous laissent persuadés que les Égyptiens ne choisissaient pas leurs matériaux, quels qu'ils fussent, au hasard. Citons, par exemple, son étude sur les textes géographiques du trésor D′ de Dendara (1979) et celle portant sur *Un scarabée portant une inscription curieuse* (1979), lesquelles, dans leurs prolongements, devaient progressivement l'amener à conclure en faveur de l'origine égyptienne de l'alchimie (1983) dont il relisait souvent les principaux auteurs.

Bien qu'il enseignât admirablement le copte, il eut peu d'occasions d'être éditeur de textes (1965-1966); il réservait cet aspect vivant de l'égyptien à ce qui devait constituer une de ses principales préoccupations. Car l'un des centres d'intérêt de cet humaniste chrétien, lecteur de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix et de Dante, restait l'étude de la pensée égyptienne sous toutes ses formes, à travers ses sages, de Kagemni à Pétosiris en qui il voyait le premier adepte de l'hermétisme. Très tôt, il se mit à dépister l'humanisme et, tout naturellement, ce qui préfigurait l'apparition de la Gnose et du monachisme chrétien, ainsi que les supports à la dévotion permettant l'approche du Divin, telle la prière à laquelle il consacra *L'expérience religieuse égyptienne dans la prière* (1980) et l'ouvrage en collaboration avec André Barucq, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne* (1980). Il contribua à montrer l'influence du milieu prophétique égyptien sur les «*Hermetica*» et la pensée juive tardive (1961), s'inscrivant en faux, avec Philippe Derchain, contre les hypothèses du R.P. Festugière. Son engouement pour Philon, figure de proue des penseurs d'Alexandrie, se concrétisa par les notes et l'introduction fournies au *De Vita contemplativa* (trad. du R.P. Miquel, 1964); cette passion perça encore dans ses Thérapeutes (1966), dont la seule mention a été relevée dans l'œuvre de Philon, et qui, selon ses propres termes, ont «frayé une voie au monachisme chrétien qui devait naître et se développer dans la même région (Alexandrie)».

Enfin, l'«âme» et sa conception, à travers l'étude de Pétosiris et Platon, devaient lui donner matière à réflexion. Il rechercha l'origine égyptienne du jugement des âmes dans le *Gorgias* (1963) et traita — ce devait être son dernier article — de l'origine égyptienne

de la tripartition de l'âme chez Platon (1984), auteur dont il entretenait souvent ses interlocuteurs.

Bref, une vie consacrée au service de la connaissance, une œuvre féconde et riche d'enseignement où l'on perçoit, à chaque page, la quête du Sacré, auquel il avait d'ailleurs consacré quelques notes (1983).

Ses amis, ses élèves se souviennent avec émotion d'un maître attachant et généreux, gai, nullement angoissé, comme il le confiait à sa famille, devant le destin. N'avait-il pas écrit, évoquant la disparition d'Alexandre Piankoff—surpris en plein travail: «Si elle n'était particulièrement dure pour ceux qui l'entouraient de leur affection, cette mort est la plus belle que puisse souhaiter un travailleur: sans diminution, en pleine activité, en pleins projets, il est parti vers la lumière...». Aujourd'hui restent son souvenir et son enseignement; pédagogue attentif, il façonnait ceux qui s'abandonnaient entre ses mains: «*shpr.n tn* François Daumas», disait-il, en riant, non sans une certaine pointe d'émotion, à l'une de ses élèves, lors d'une soutenance de maîtrise. C'était vrai!

Sydney AUFRÈRE

Publications récentes

— LE MARQUIS DE ROCHEMONTEIX-EMILE CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, I, 2 (MMAF, t. X/I²), deuxième édition revue et corrigée par SYLVIE CAUVILLE et DIDIER DEVAUCHELLE, IFAO 1984, réf. IF 613B.
— FRANÇOISE DE CÉNIVAL, *Papyrus démotiques de Lille* (III), (MIFAO, t. CX), IFAO 1984, réf. IF 617.
— JOËL CUÉNOT, *Le sable des pharaons*, éd. Joël Cuénot, 1984.
— *Bulletin de liaison du Groupe international d'Ètude de la Céramique égyptienne*, IX, IFAO 1984, réf. 621.
— BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE [BIFAO] 1984, t. 84, réf. IF 622.
— CLAUDE SOURDIVE, *La main dans l'Égypte pharaonique*, préface de Jean Leclant, Éd. Peter Lang, Berne 1984. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix de la Fondation Thorlet).

— Jean-Luc CHAPPAZ, *Les figurines funéraires égyptiennes du Musée d'Art et d'Histoire et de quelques collections privées*. Éd. des Belles-Lettres, Genève 1984.
— JEAN CHESNEAU-ANDRÉ THEVET, Voyages en Égypte des années 1594-1552 (Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, t. 24), IFAO 1984, réf. IF 615.
— CLAUDE TRAUNECKER-JEAN-CLAUDE GOLVIN, *Karnak: Résurrection d'un site*. Payot, Paris 1984.
— DIETRICH WILDUNG, *L'âge d'or de l'Égypte, le Moyen Empire*. Office du Livre, S.A., Fribourg 1984.
— CLAYTON, P.-A., *L'Égypte retrouvée. Artistes et voyageurs des années romantiques*. Introduction de JEAN YOYOTTE, Paris 1984.
— MÉLANGES ADOLPHE GUTBUB. Institut d'Égyptologie. Université Paul Valéry, Montpellier III, 1984.
— *Égypte*. Éd. PIERRE BORDAS et Fils, Paris 1984. Ont collaboré à cet ouvrage: JEAN LECLANT, CLAUDE VANDERSLEYEN, JEAN-CLAUDE GOLVIN, CLAUDE TRAUNECKER, DOMINIQUE VALBELLE, FRANÇOISE LE SAOUT, MICHELLE PARRA-ALEDO.

Chronique

Un de nos membres, M. J. Grosdidier de Matons, vient de faire hommage à notre Société d'un intéressant article concernant Antoine MOURÈS, à l'occasion du prochain centenaire de la mort de ce dernier. Mourès, en effet, né à Tallard dans les Hautes-Alpes en 1827 mourut à Gap en 1887. Il s'installa en Égypte en 1857 et ne la quitta, en 1887, que pour le court voyage en France au cours duquel il trouva la mort.

Son souvenir mérite d'être conservé par les égyptologues et les amis de l'Égypte. Il fut en effet, avant Chassinat, le premier éditeur à utiliser en Égypte une fonte hiéroglyphique, celle que l'Allemand Theinhardt avait employée pour l'impression de la «Grammaire Hiéroglyphique» de H. Brugsch-, en 1872 et qui, avec celle de Bannermann, servira de modèle pour la célèbre «fonte Gardiner». Mais surtout, Mourès fut l'ami de Mariette et l'un de ses premiers éditeurs. En 1871, c'est Mourès qui édita et imprima l'«Album du

Musée de Boulaq» dont les émouvantes — et excellentes — photographies nous donnent aujourd'hui une idée précise de ce que fut ce Musée qui a donné naissance à l'actuel Musée National Égyptien du Caire.

En 1864, il avait édité, en Égypte, et déjà de Mariette, l'«Aperçu de l'histoire de l'Égypte» ainsi que la «Notice des Principaux Monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'Antiquités Égyptiennes de S.A. le Vice-Roi à Boulaq». On n'hésitait pas alors devant les longs titres!

En 1872, c'était «l'Itinéraire de la Haute Égypte comprenant une description des monuments antiques des rives du Nil entre Le Caire et Assouan». L'«Aperçu de l'histoire de l'Égypte» comme «l'Itinéraire» aussitôt traduits et publiés en anglais connurent plusieurs éditions.

Mourès participa également à l'aventure que fut la création d'«Aïda» dans la vie de Mariette: c'est lui qui imprima: «joliment et sur beau velin», les dix premiers exemplaires du scénario destinés au librettiste, au dialoguiste et au compositeur».

Notre Société d'Égyptologie est reconnaissante à M. J. Grosdidier de Matons et au «Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes d'avoir rappelé le souvenir d'un des pionniers de l'édition égyptologique injustement oublié.

J. V.

À l'occasion des cérémonies qui marqueront prochainement la commémoration de la naissance de Pierre Montet, nous signalons la publication toute récente d'un ouvrage posthume du célèbre fouilleur de Byblos et de Tanis.

«Vies des Pharaons Illustres» de Pierre Montet ont été éditées en anglais à Londres, en 1968, sous le titre «Lives of the Pharaohs», grâce à la fille de l'auteur, Madame Camille Montet-Beaucour, nous avons maintenant connaissance du texte français original, très alerte et qui était resté inédit.

[Pierre Montet, *Vies des Pharaons Illustres*, préface de Jean Yoyotte, Paris [1984], Éditions Trismégiste, 4, rue Frédéric-Sauton, 75005 Paris].

MEMBRES BIENFAITEURS 1984

Mme Marie-Noëlle Acquaviva
Mme Brigitte Affholder
Mme Denise Albis
M. H. Altenmüller
M. Jacques André
Mme Guillemette Andreu
M. Eric Angelini
M. Sydney Aufrère
M. Michel Azim
M. Klaus Baer
M. Steffen Baier
M. Henry Barau
M. Thierry Bardinet
M. Paul Barguet
Mlle Anne Barrault
Mlle Françoise Barrier
Mme France Bastide
Mme Geneviève Bataille
Mlle Nathalie Baum
Mme Gilberte Beaux
M. Albert Bedard
Mme Jacqueline Beilin
Mme Madeleine Bellion
Mme Marie-Ange Berlandini
M. Didier Bertrand
Mme Georgette Bertrand
M. Jacques Blot
Mme Blotière
Mme Danielle Bocquillon
M. Charles Bonnet
Mme Maria del Pilar Boscage
M. Robert Botte
R.P. du Bourguet
M. Émile Boursier
M. Christian Bouteau
Mme Simone Brenner
Mlle Catherine Bridonneau
M. Stanny Bruyninckx
M. Robert Bugugnani
M. Pascal Carapalis
Mme Sylvie Cauville-Colin
Mme Françoise de Cenival
Mlle Simonne Chantalou
M. Philippe Charbon
M. Georges Charpentier
M. Georges Chautard
M. Pierre Chevereau
M. André Chauvet
M. Francesco Cimmino
M. Pierre Clouin
Mme Odile Cocault-Duverger
M. M. Colas
M. Jean-François Collinot
Mme Hélène Conduché
Mme Michèle Contis-Vérin
M. Georges Coulon
M. Pierre Couture
Mme Eliane Crépon-Thébaux
Mme Marguerite Curtil
Mme Emmanuelle de Verdilhac
M. Jean-Marc Debout
M. Jean-Claude Degardin
M. Philippe Derchain
M. Michel Despres
Mme Suzanne Desprez
M. Didier Devauchelle
Mlle Marthe Dieny
Mme Claudia Dolzani
M. Jean Roger Donati
M. Jean-Marie Dupart
Mme Duriot
M. et Mme Duteil
Mme la Duchesse d'Este
Mlle Denise Feuardent
Mme Christine de Flers
Mlle Annie Forgeau
M. John L. Foster
M. René Fouque
M. Galiba
M. Raymond Garaudet
Mlle Annie Gasse
Mlle Nicole Genaille
M. Philippe Germond
M. Raphaël Givéon

Mme Suzanne Glaser
M. Jean-Edouard Goby
M. Hans Goedicke
M. Jean-Claude Golvin
M. François Gourdon
Mme Anne Gout
M. Jean-Claude Goyon
M. Jean-Claude Grenier
M. Nicolas Grimal
M. Adolphe Gutbub
M. Didier Hagenmüller
M. Gerhard Haeny
Mme Françoise Hémery
M. Günther Hoebl
M. Philippe Janklewicz
M. J.D. Jumeau-Lafond
M. Jeannot Kettel
M. Yvan Koenig
M. Jean-Marie Kruchten
Mme Gabrielle Kueny
Mlle Françoise Labrique
Mme Annick Lacheny
Mlle Claire Lalouette
M. Pierre Lambert
Mlle Lucie Lamy
M. Marcel Laperruque
M. Emmanuel Laroche
M. Henri Lassudrie-Duchesne
M. Jean-Philippe Lauer
Mme Véronique Laurent
M. Paul Lavalade
M. Richard Lebeau
M. Christian Leblanc
M. Jean Leclant
M. Philippe Lecoq
M. Didier Legard
M. Léonard Lesko
Mlle Bernadette Letellier
M. Henri Loffet
M. Jésus Lopez
Mme Jacqueline Lustman
Mme Martine Mackenzie
Mme Christiane Macke-Ribet
M. Michel Malaise

M. Francis Malaurie
M. Bruno Marchesseau
M. Guy Marester
M. Maurice Masanès
M. Atkis Mathéos
M. Bernard Mathieu
M. Jean-Claude Maudet
M. Charles Maystre
Mme Bernadette Menu
Mme Sylvie Mercier-Ythier
M. Gérard Moitrier
M. Hans W. Muller
M. Jean Murat
M. Michel Murphy
M. Robert Navaille
M. François Neveu
M. Michel Nicolas
Mme Andrée Osier
M. Gustave Ott
M. José Padro I Parcerisa
Mme Liliane Palà
Mlle Laure Pantalacci
M. Jacques Parlebas
M. Alain Peel
M. Guy-Henry Peigné
M. et Mme Persuy
Mme Marie-Noëlle Petit
M. Hubert Petit
M. Michel Philippe
M. Stefano Pisani
M. Yves Pointurier
M. Georges Posener
M. Marcel Rampazzi
Mme Suzanne Ratié
M. Gérard Roquet
M. Abraham Rosenvasser
M. Jean Rougemont
M. Jean-Claude Roux
M. Chantal Sambin-Nivet
M. Wolfgang Schenkel
M. Jean-Claude Schwarz
M. Georges Secherait
M. Mircéa Seni
M. Bernard Serres

M. Charles C. van Siclen
Mlle Claire Simon
M. Guy Simon
M. William Kelly Simpson
M. Claude Sourdive
M. Albert Teillier
M. Serge Thomas
M. Claude Roland Traunecker
M. Aldo Tredici
Mlle Dominique Valbelle
Mlle Eliane Vallée
M. Michel Vallogia

M. B. van De Walle
M. Claude Vandersleyen
Mme Geneviève Vautrin
M. H. te Velde
M. Jean Vercoutter
M. Pascal Vernus
M. Pierre Viaud
M. Charles Villanova
Mme Wallet-Lebrun
M. Jean Yoyotte
M. Louis Zabkar
Mme Christiane Ziegler

Aegyptologisches Institut, HEIDELBERG
Aegyptologisches Seminar der Universität, BONN
Aegyptologisches Instituts der Universität, TÜBINGEN
Aegyptologisches Seminar der Freie Universität, BERLIN
American Research Center in Egypt, LE CAIRE
Bar-Ilan University, RAMAT-GAN
Bibliothèque de l'Université, Paris I, PARIS
Bibliotheek der Rijksuniversiteit, GRONINGEN
Bibliothèque Golenischeff
Bibliothèque de l'Université de Rouen, MONT-SAINT-AIGNAN
Bibliothèque de l'Université de Bordeaux, TALENCE PESSAC
Biblioteca della Facolta di Lettere, CATANIA
Bibliothèque de l'Université de Dakar, DAKAR
Bibliothèque interuniversitaire Sainte Geneviève, PARIS
Bibliothèque municipale, NICE
Bibliothèque de l'École du Louvre, PARIS
Bibliothèque d'Égyptologie, Collège de France, PARIS
Bibliothèque de l'Institut catholique, PARIS
Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, PARIS
Kunst und Wissen, STUTTGART
Brooklyn Museum, BROOKLYN
Brown University Library, PROVIDENCE
Ny Carlsberg Glyptotek, COPENHAGUE
Cornell University, ITHACA, U.S.A.
Det Kongelige Bibliothek, COPENHAGUE
Deutsches Archeologisches Institut, ROME
Ben Gourion University of the Negev, BEER-SHEVA, ISRAEL
IFAO, LE CAIRE
Institut de Papyrologie et d'Égyptologie, LILLE
Institut Suisse de Recherches archéologiques, ZAMALEK - LE CAIRE
Institut d'Égyptologie, Université Paul Valéry, MONTPELLIER

Institut d'Égyptologie, LYON
Instituto di Archeologia dell'Universita, TRIESTE
Kuwait Consolidation, LA HAYE, PAYS-BAS
Library, Serials Department, University, AUCKLAND, NOUVELLE ZÉLANDE
The Librarian, Bodleian Library, OXFORD
The Oriental Institute, CHICAGO
Oriental Institute, LOUXOR
Orientalisches Seminar der Universität, ZÜRICH
Orientalisches Seminar, FREIBURG-IM-BREISGAU
Orient Buchhandlung, COLOGNE
The Librarian, The Queens College, OXFORD
Réunion des Musées Nationaux, PARIS
Seminar für Aegyptologie, COLOGNE-LINDENTHAL
Soprintendenza per le Antichita Egizie, TURIN
Serials Order Division, SALT LAKE CITY, U.S.A.
University of Michigan Library, ANN ARBOR, MICHIGAN, U.S.A.
University Libraries, MEMPHIS, U.S.A.
The University of Sydney, SYDNEY, AUSTRALIE
University of Copenhague, COPENHAGUE
University Library, DURHAM, GRANDE-BRETAGNE
Université de Liège, LIÈGE
University of Pennsylvania Libraries, PHILADELPHIE
Yale University Library, NEW HAVEN, U.S.A.

COMMUNICATIONS

1. M. Adolphe Gutbub: Kom Ombo et son relief cultuel.
2. M. Michel Dewachter: Exploitation des manuscrits d'un égyptologue du XIXe siècle: Prisse d'Avennes.

La séance est levée à 19 h 15.

KOM OMBO ET SON RELIEF CULTUEL

Adolphe GUTBUB

Parler à la fois du temple de Kom Ombo, en général, et essayer d'analyser les aspects d'un de ses ensembles de décoration les plus intéressants, le relief cultuel, serait une vraie gageure. Même si le temple présente des dimensions moyennes, non comparables à celles d'Edfou ou de Dendara, pour ne parler que des temples de Basse Époque, si le temple majeur et encore davantage le mammisi sont des ruines, il n'en reste pas moins vrai que le site de Kom Ombo fournit une masse de documents considérable, textes et reliefs. Il ne peut s'agir de présenter même succinctement les principales questions que soulève l'étude de ce monument. Quant au relief cultuel de ce temple, il m'a occupé déjà des années, et je n'ai pas encore pu terminer un examen un peu approfondi de ces documents exceptionnels. Mais de quoi s'agit-il lorsque nous parlons du relief cultuel de Kom Ombo? Une des parois extérieure du premier mur d'enceinte décorée par Trajan, celle de l'Est, comporte un ensemble de reliefs qui présentent des caractères suffisamment précis pour que l'on puisse comparer cet ensemble aux reliefs cultuels gréco-romains, tels que les a définis M. Ernest Will, dans son ouvrage intitulé précisement «*Le relief cultuel gréco-romain*»; dans cette comparaison, il s'agit en particulier des monuments des cavaliers thraces et danubiens, mais aussi d'une façon plus lointaine, des reliefs mithriaques.

Mon exposé essaiera de montrer les rapports qui existent entre le relief cultuel de Kom Ombo ainsi défini et le temple lui-même.

Quelques mots d'abord sur le temple ptolémaïque du site de Kom Ombo (fig. 1): je ne m'attarderai pas sur la description des édifices, l'historique des constructions, mais j'insisterai sur quelques points précis.

Il s'agit évidemment d'un temple de rive droite, orienté en fait du Nord-Est vers le Sud-Ouest, avec cependant orientation théorique d'Est en Ouest, dirigé vers le Nil, qui coule à cet endroit du Sud-Est vers le Nord-Ouest, théoriquement du Sud vers le Nord. Malgré cette inclinaison de son axe par rapport à l'axe idéal d'Est en Ouest, il présente sur ce rapport une orientation beaucoup plus normale que les temples de rive gauche d'Edfou dirigé vers le Sud ou de Dendara dirigé vers le Nord, et surtout que les édifices de Philae, situés sur une île, avec en principe toutes les directions possibles en face du Nil, les édifices s'alignant en fait selon un axe curviligne, soit parallèlement soit perpendiculairement à cet axe. Kom Ombo est donc un temple de rive droite typique, avec directions théoriques déterminées par symétrie par rapport au Nil avec un temple de rive gauche, ayant le Nord à droite, le Sud à sa gauche. On trouvera à droite, au Nord, la Cour du Nouvel An[1],

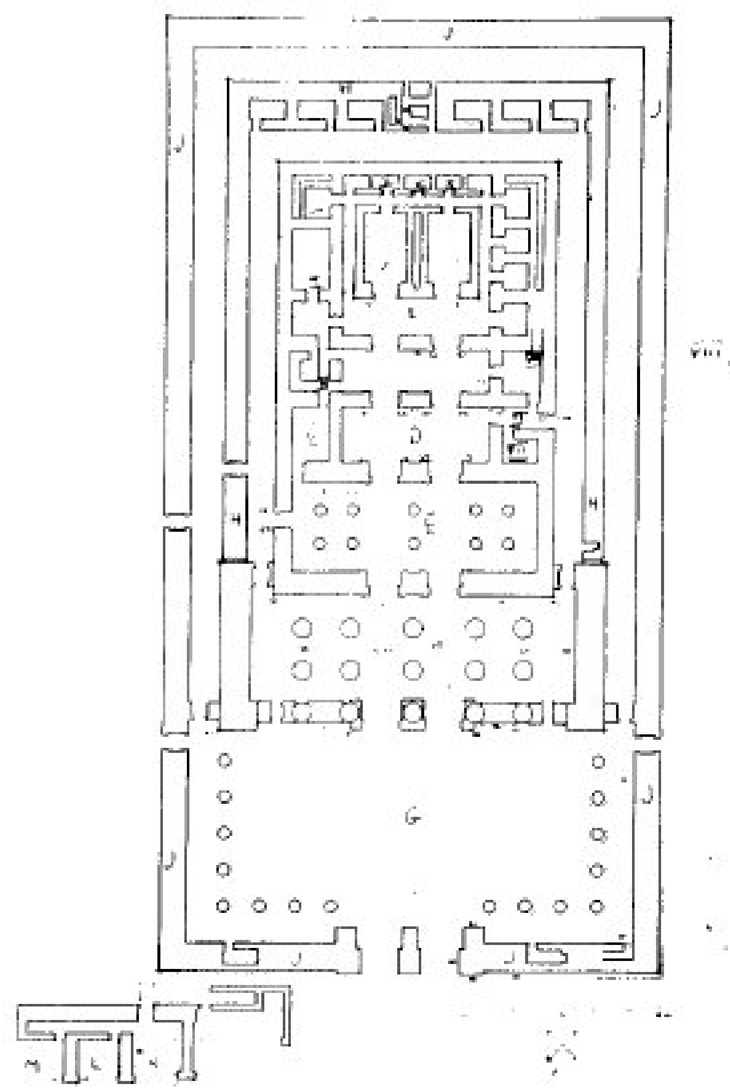


Fig. 1. Plan établi pour l'IFAO par Guichard, d'après le plan de l'édition de Morgan.

l'Ouabit[2], le Trône de Rê[3], la chambre des étoffes[4], à gauche, au Sud, le Trésor[5], le reste étant trop détruit pour qu'on puisse déterminer la fonction de l'une ou l'autre des chapelles du Couloir mystérieux; à gauche de la salle de l'ennéade, une chambre de Min[6]. Les salles se suivent comme à l'ordinaire, devant les deux sanctuaires la salle de l'ennéade déjà citée, la salle des offrandes, puis une salle médiane, dont la décoration, scènes de fondation au 1er registre[7], frise avec motifs pareils à ceux des architraves et des frises de la petite salle hypostyle (salle d'apparition)[8], fait penser à une deuxième salle d'apparition, dont les portes latérales donnent effectivement, comme dans d'autres temples, sur la chambre du Nil, par laquelle on introduisait l'eau, et sur la chambre d'introduction des offrandes. Détail intéressant, cette dernière chambre s'ouvrait primitivement directement vers l'extérieur, au moment ou aucun mur d'enceinte ne barrait le passage; cette porte a été condamnée encore à l'époque du premier constructeur ou décorateur, Philométor, et l'on a percé une porte vers la petite salle hypostyle et une porte latérale de cette salle vers l'extérieur, de sorte que l'introduction des offrandes se fait par la salle d'apparition régulière, la petite salle à colonnes[9]. Devant le naos ou temple proprement dit, le pronaos de Ptolémée Aulète, qui a construit ensuite la porte du téménos Sud, la seule qui subsiste et incomplète, puisque nous n'en possédons plus que le montant Est. Après le pronaos, Aulète a fait construire encore le premier mur d'enceinte, dont les parties latérales sont en prolongement des murs latéraux du pronaos; celui-ci dépasse assez largement le naos des deux côtés, de sorte que le mur d'enceinte laisse aisément la place à un premier couloir de ronde, autour du temple proprement dit. Dans la partie Est de ce mur d'enceinte est pratiquée, fait unique dans les temples de cette époque, une série de chapelles, au nombre de six, s'ouvrant sur le premier couloir de ronde, trois de chaque côté d'un escalier tournant, qui mène à un premier étage, aujourd'hui presque réduit au niveau de son sol, et au haut du mur. De ces chapelles, une seule possède la décoration complète, les autres nous montrant la gravure aux différents stades d'achèvement. Autre détail pour les constructions d'Aulète, l'orthographe du nom du premier cartouche nous permet de situer dans le temps

les différentes constructions ou décorations de ce Ptolémée, d'abord le pronaos, ensuite la grande porte Sud, enfin les chapelles du premier mur d'enceinte.

L'ensemble du pronaos et de ce mur d'enceinte qui le prolonge latéralement constitue, extérieurement, un grand rectangle. Devant la façade du pronaos a été aménagée une cour, plus large que profonde, avec décoration intérieure d'Auguste, colonnes de Tibère. En prolongement des murs latéraux de la cour, les parties latérales d'un deuxième mur d'enceinte, avec une épaisseur plus importante du côté Ouest, vers la partie antérieure de l'édifice, pour former une sorte de pylône, considéré comme tel par les inscriptions.

Avant de passer à l'appréciation sur l'ordonnance générale du temple, une remarque sur la répartition de la décoration : ce qui paraissait le plus urgent dans la décoration des parois, c'est la décoration des façades et des portes frontales : ainsi Philométor a-t-il décoré l'intérieur du naos, la petite salle hypostyle exceptée, mais datent encore de Philométor la décoration des portes conduisant à la salle médiane ; datent d'Évergète II la petite salle hypostyle et les portes et la façade du naos dans le pronaos[10] et en même temps le chevet du naos[11], tandis que la décoration des parois latérales extérieures du naos sera l'œuvre de Néron[12] seulement ou de Vespasien pour la partie conservée de la paroi Nord, de Vespasien[13] pour la paroi extérieure Sud (au soubassement procession des personnifications des nomes du Sud). Pour le pronaos, l'ensemble de la décoration intérieure et extérieure est d'Aulète. Mais l'ensemble des parois du premier mur d'enceinte sera laissé vide, ce qui laissera la place au chevet, beaucoup plus tard, aux travaux de décoration de Trajan[14]. La façade du pylône[15] et le mur extérieur du fond[16] seront décorés par Domitien, les parois latérales sont anépigraphes.

Le résultat des constructions successives peut se résumer ainsi : un grand édifice rectangulaire, le temple proprement dit, puis l'entourant, l'ensemble formé par le pronaos et le premier mur d'enceinte, enfin un troisième rectangle entourant le tout, cour et deuxième mur d'enceinte. Peut-on, dans ces circonstances, parler de temple double ? La double enfilade des portes, du pylône aux sanctuaires, l'existence des deux sanctuaires, les deux salles d'apparition, les deux murs d'enceinte pourraient y faire penser, et la conclusion a été souvent exprimée. Un seul texte pourrait servir d'appui à cette thèse, un texte tardif, du bandeau de soubassement de Vespasien[17], au-dessus de la procession des nomes du sud : il y est question de *ḥw.ty nṯr*, «les deux temples», ou faut-il lire *ḥw.ty nṯr-wy* «les deux châteaux des deux dieux», ce qui serait possible aussi, deux signes *ḥw.t nṯr* accollés, dans la formule, «il a fait (comme) son mémorial pour son père auguste Haroëris seigneur d'Ombos, Chou le fils de Rê, Horus au bras vigoureux, grand de louange parmi les dieux, et Sobek, seigneur d'Ombos, Geb le prince des dieux … le fait de construire (faut-il traduire) "leur double temple", en belle pierre de grès». Si l'on examine les textes fondamentaux que j'ai appelés monographies, puisqu'elles nous renseignent sur la doctrine officielle concernant tout ce qu'il est utile de savoir à propos du temple, nous sommes confrontés à une opinion toute différente à propos de l'édifice. Dans la monographie 709[18], placée au soubassement Est médian de la salle des offrandes, on commente d'abord le nom d'Ombos (Noubit en égyptien, rattaché à la racine *nbi* «créer, fabriquer», d'où «le district de la création appelle-t-on Ombos»), puis on continue : «le temple d'Haroëris et Sobek, seigneurs d'Ombos», donc un seul nom pour le temple des deux dieux, enfin, Château du faucon également (par rapport à Haroëris), Maison du crocodile également (par rapport à Sobek) : c'est le même édifice qui prend des noms appropriés pour chacun des deux dieux maîtres du seul temple. La monographie 613[19], située de manière analogue, mais dans la salle médiane, dit pareillement : «ville de création dit-on à Ombos, le Château du Faucon, la Maison du crocodile, (et elle ajoute) le Palais», sont les noms du temple. Enfin la grande monographie 423-4 de la salle d'apparition cite aussi, parmi bien d'autres, les mêmes noms sacrés, nommant en premier lieu la Maison de jubilation de Rê, mais elle introduit cette liste par la rubrique[20] «connaître le nom du temple» : pour le rédacteur de cette monographie, qui parle au nom de l'ensemble du clergé ombite, il n'y a qu'un temple, qui porte selon les circonstances, donc aussi en fonction de telle ou telle divinité, des noms différents, p. ex. aussi en fonction du dieu fils de l'une des triades, «le Château de la joie de Panebtaoui, l'enfant, la Maison de la louange d'Osiris»[21].

Alors, dira-t-on, pourquoi deux sanctuaires, séparés d'ailleurs par une crypte axiale à trois étages? Il y a effectivement deux divinités maîtresses du temple, Haroëris, le dieu faucon et Sobek, le dieu crocodile, le premier occupant, par l'intermédiaire de sa statue de culte placée dans un naos de bois sur un socle de granit noir, le sanctuaire de droite, au Nord de l'axe du temple, Sobek le sanctuaire de gauche, au Sud. Mais les restes de reliefs et surtout les inscriptions dédicatoires des bandeaux de soubassement[22] nous montrent les deux dieux associés dans chacun des sanctuaires, dans le sanctuaire Nord, celui d'Haroëris, celui-ci occupe le côté droit, Sobek le côté gauche, dans le sanctuaire Sud, celui de Sobek, c'est ce dernier qui occupe la droite, la place d'honneur, et Haroëris la gauche, et cette répartition se poursuit sur les montants de portes des deux enfilades, Sobek sur les montants les plus proches de l'axe du temple, Haroëris l'entourant des deux côtés[23], sauf aux grandes portes du pylône où Sobek prend les deux montants de la porte Sud (gauche), Haroëris ceux de la porte Nord (droite). Cette correspondance de deux divinités considérées comme presque de même importance se retrouve dans d'autres temples de la même époque, peut-être chez tous: ainsi à Dendara[24], Hathor est représentée du côté droit des chapelles et des salles, avec comme symétrique Isis (née à Itdi, à proximité de Dendara), alors que, dans la chapelle de la naissance d'Isis, donnant sur le couloir mystérieux du temple majeur, et dans le petit temple de la naissance d'Isis, datant d'Auguste, à l'angle Sud-Ouest du grand temple, la répartition est l'inverse, Isis à droite, Hathor à gauche. Sur les autres parois, à Kom Ombo, principalement sur les parois latérales, autant que nous pouvons en juger par les maigres restes, Haroëris est prédominant dans la partie Nord, Sobek dans la partie Sud, mais sans départage exclusif. Les pièces annexes comme le trône de Rê, le trésor, l'ouabit, la chambre du Nil, et les autres, sont uniques, servant à la fois aux deux divinités, le mammisi, détruit sur une moitié, ne comporte qu'une seule enfilade de portes d'après ce qui subsiste, une seule déesse-mère, Tasentnéfert-Hathor[25]. Dans l'économie du temple, on pourrait dire dans l'aménagement des espaces et des parois, nous constatons une répartition très complexe et bien calculée, d'après une logique strictement appliquée.

Réparties dans le temps, nous avons les générations des dieux: alors que dans la monographie 709, dans la salle des offrandes, les dieux sont appelés d'après leur noms valables dans toute l'Égypte, Haroëris, Sobek, Amon, Ptah, Khnoum, Hathor (une seule déesse citée)[26], dans le «règlement écrit du district»[27], dans la monographie de la salle médiane, 613, on dit: le nom des dieux qui s'y trouvent est Haroëris, Sobek, Tasentnéfert (la déesse particulière à Kom Ombo), Hathor, Panebtaoui, Chonsou, puis le groupe des dieux parèdres, Amon, Ptah, Khnoum, puis les dieux du cycle osirien, Osiris, Khenti-en-irti (frère et associé d'Osiris), Isis, Nephthys et Horus. Dans le récit qui précédait, est cité aussi Rê, que nous trouvons à la tête dans la grande monographie de la salle d'apparition, 423-4[28] et dans 182, au linteau extérieur du passage Nord du pronaos, sous Évergète II et Aulète, «ce district, Nébit est son nom, Rê s'y établit avec ses oisillons en joie», pareillement dans 182; les deux oisillons ne peuvent être que Chou et Tefnout, et nous voyons apparaître ici un canevas héliopolitain pour la répartition des dieux en générations successives; ce cadre est déjà très net dans l'ennéade héliopolitaine avec Rê-Atoum, Chou et Tefnout, Geb et Nout, et les enfants de Nout, le cycle osirien d'Osiris et Isis en même temps que Seth et Nephthys, et finalement Horus fils d'Isis. À Kom Ombo, on répartira les divinités selon ces générations: d'abord évidemment Rê, qui sera associé d'une façon plus ou moins évidente à Sobek, malgrés des aspects solaires attribués à Haroëris, le dieu aux deux yeux solaire et lunaire, puis les enfants de Rê, Chou et Tefnout, qui seront Haroëris et Tasentnéfert, d'où les noms que l'on rencontrera souvent à Ombos, Haroëris-Chou, Tasentnéfert-Tefnout. Sobek avait d'anciennes attaches avec Geb, il sera assimilé à ce dieu, sans qu'il y ait formation d'un nom Sobek-Geb, et Hathor sera une Hathor avec la valeur d'une Nout. Osiris pourra être rattaché à la fois aux deux dieux principaux, Haroëris et Sobek, et l'on parlera de leur fils, mais plutôt sous leur nom de Chou et Geb. On voit ici l'ambiguïté du système: Sobek Geb sera le fils héritier d'Haroëris Chou, ce qui est admis assez généralement. Mais selon les triades, Panebtaoui est le fils d'Haroëris et de Tasentnéfert, d'où occasionnellement l'assimilation de Sobek avec Panebtaoui[29]; comme Panebtaoui est

une création ombite, cette assimilation n'offrait pas de difficulté majeure, et on la trouve implicitement dans plus d'un texte. Plus délicate est la situation pour Chonsou de Thèbes, qui, selon le système des triades, est le fils de Sobek-Geb et d'Hathor-Nout: il serait donc identique à Osiris. Cette dernière conclusion a été évitée en général, sauf du temps de Domitien, sur la paroi extérieure du môle Sud du pylône, dans un grand hymne à Sobek[30]. À partir d'Auguste, dans un grand hymne placé au soubassement sud de la cour, on complique encore les choses en remplaçant le système héliopolitain par le système thébain des générations divines: à Thèbes, les générations sont des aspects du seul dieu Amon, de Kematef, le serpent primordial, à Horus; à Kom Ombo, ce système est appliqué, toujours sous Domitien et dans le même hymne de la façade du pylône, à un Sobek, l'âme-Ba de tous les dieux[31]. Là encore, dans les générations divines, aucune dichotomie séparant Haroëris et Sobek, mais inclusion dans un même système, strict au moins pour les dieux principaux et leurs épouses.

Ce système concerne les temps primordiaux, à l'époque où les dieux, d'après les notions définies par les prêtres, ont acquis leur personalité et leur rang dans le panthéon égyptien. Que se passe-t-il dans le temps rituel actuel, qui régit la journée, le mois, l'année. Le culte quotidien ne semble pas offrir de particularité à Kom Ombo, d'après les maigres renseignements dont nous pouvons disposer. Dans quelle mesure se faisait-il en commun pour les deux dieux, nous n'en savons absolument rien: des guéridons chargés d'offrandes étaient placés, d'après les marques pratiquées sur le dallage en face des deux sanctuaires, l'un pour Haroëris, l'autre pour Sobek, mais d'après les endroits marqués, aussi ailleurs que dans la salle des offrandes, dans la salle médiane, et même dans la salle d'apparition, cela peut-être pour les fêtes, avec de grandes hécatombes *ʿ3b.t*[32], représentées sur certaines parois de ces salles. Pour le déroulement de l'année liturgique, nous sommes renseignés par des calendriers, calendriers courts, indiquant uniquement des dates, sans aucune précision même quant au nom de la fête, donc inutilisables pour nous, et les grands calendriers: deux placés au soubassement de la salle médiane, se faisant face, dans la partie Nord de la salle, et le troisième incorporé dans la monographie

composite de la salle d'apparition (423-4). Notre documentation est évidemment très incomplète, à cause de la destruction des parois latérales des grandes sailes. Mais ce qui est certain, symétriquement au calendrier 596 de la salle médiane, calendrier réservé aux fêtes d'Haroëris, il n'y a pas de calendrier des fêtes de Sobek: en face, comme nous l'avons déjà vu, toujours dans la partie nord de la salle, nous trouvons le calendrier complémentaire, qui énumère les fêtes du mammisi et les processions qui se rendaient à la nécropole des dieux. Le calendrier composite de la monographie 423-4 ne donne pas davantage un calendrier de Sobek, il donne la première place avec la «fête des deux dieux en vérité»[33] à la fête du Nouvel An, c'est-à-dire à la fête de Rê, après le mois de Mésorê, fête qui associe encore les deux divinités maîtresses du temple, avec une grande hécatombe. Quant aux fêtes décrites ou nommées avec un peu plus de précision, pour le deuxième mois de l'inondation, il indique des processions des dieux à la nécropole, Ched-beg, «celle qui sauve le noyé», le jour 2 c'est Chou, le jour 3 Sobek, le jour 4 Tasentnéfert; pour la nouvelle lune du mois de Pachons, la fête Intous (elle est amenée), nous trouvons encore une procession à la nécropole, décrite beaucoup plus en détails dans le calendrier d'Haroëris: dans cette dernière procession-voyage, il s'agit du culte funéraire rendu à Osiris par Haroëris Chou, dieu de l'air, avec les étapes «se reposer sur terre, veillée d'Osiris, raviver Osiris, remise de l'épée de victoire au dieu vainqueur Haroëris», le tout se terminant dans une fête agraire avec apport de la prairie. Quant à la première fête mentionnée, pour le 2 Paopi, le calendrier dit que Chou s'y rend à Geb (ou Beg, la nécropole) pour cacher les choses divines pour son fils Geb dans la Douat qui s'y trouve. Nous ne pouvons insister davantage, mais nous pouvons constater qu'il s'agit dans cette fête du culte funéraire rendu par Haroëris-Chou à Sobek-Geb, donc de relations entre les deux divinités. Si nous connaissons des fêtes célébrées en l'honneur d'Haroëris seul, les grandes fêtes de Kom Ombo sont celles qui montrent les rapports entre les divinités, Haroëris et Osiris, mais surtout Haroëris et Sobek. Une monographie de la façade du pronaos, au linteau du passage Sud (193) montre Haroëris-Chou faisant le service funéraire à la fois de Rê, d'Osiris et de Geb,

les trois occupants de la nécropole Ched-Beg selon une autre petite monographie (878, partie gauche). Le temps rituel est encore occupé pour la célébration des rapports entre les divinités, principalement Haroëris et Sobek, ce dernier considéré comme le dieu mort, enterré dans la nécropole divine.

Nous arrivons enfin aux mythes qui décrivent d'une manière dogmatique ces rapports: les textes qui en parlent se trouvent encore dans les monographies. Ils sont établis, comme les listes des dieux, en grande partie selon le cadre des générations. Ce sont des récits étiologiques, isolés et sans lien les uns avec les autres, prenant leur départ dans le nom des dieux d'après le système héliopolitain pour expliquer le nom des dieux dans le système local du temple, pour expliquer aussi les noms sacrés du temple. La monographie 613, de la salle médiane, que l'on pourra compléter par d'autres textes semblables[34], nous raconte ceci: «Quant à cette butte, c'est la butte de Chou au temps primordial. Son père Rê l'atteignit pour se cacher devant ses ennemis, lorsque ces mauvais vinrent pour le chercher. Alors Chou prit la forme d'Horus le vigoureux de bras, portant le harpon; il les assomma aussitôt dans le district. Le cœur de Rê s'en réjouit, des exploits que son fils Chou avait accomplis pour lui; il en devint plus grand par eux que les dieux, plus puissant par eux que l'Ennéade. C'est pourquoi on dit Haroëris au nom de Chou dans cette ville».

Ce seul récit suffira: nous avons ici la narration du «premier combat», Rê protégé par son fils Chou, qui prend le nom d'Haroëris. Suit le combat livré par Nenoun, avec encore protection de Rê, et le nom du dieu, le Grand-lion, caractéristique pour Haroëris de Qous. Il s'agit du «deuxième combat». Vient ensuite la légende de la déesse lointaine, avec formation du nom de Tasentnéfert, la Bonne Sœur, l'épouse d'Haroëris à Kom Ombo. Après ce récit, nous faisons connaissance du thème de «l'union des dieux»; c'est le thème central, qui explique l'entente entre le père et son fils, la mère et sa fille, entre Chou et Geb, Tefnout et Nout, à lire, selon la théologie locale, entre Haroëris et Sobek, Tasentnéfert et Hathor-Nout. Le résultat en est la «création» d'Osiris, «leur» fils. Finalement Haroëris de Létopolis en Basse Égypte venge son père Osiris, Haroëris de Létopolis représentant la dernière des

générations divines, celle d'Harsiésis, le fils d'Isis et d'Osiris. Le texte de monographie résume bien l'ensemble de ces mythes, qui concerne, dans le temps, les dieux à partir de «Rê jusqu'à Horus le victorieux» (Harsiésis), le dieu type de la royauté historique; ces mêmes dieux sont «les seigneurs de tous les temples, depuis la Cataracte jusqu'à Létopolis», occupant ainsi, en principe, toute l'Égypte, du Sud au Nord[35].

Tous ces récits mythiques définissent des rapports entre divinités, principalement, par noms interposés, ceux entre Haroëris et Sobek. Ainsi, dans les mythes des temps primordiaux, comme dans le temps liturgique, comme dans les générations divines formant le système théologique, comme dans l'agencement du temple, il y a partout relation entre les deux dieux maîtres du temple, leurs triades, et les dieux parèdres; aucune juxtaposition de deux divinités, aucune séparation. Voici, trop brièvement, un aperçu du temple de Kom Ombo et de sa théologie, exposé qui était nécessaire pour aborder enfin la question du relief cultuel de Kom Ombo.

Le relief cultuel.

Sa position dans le temple et sur la paroi. Il est placé dans la partie axiale, sur la paroi Est du premier mur d'enceinte, entre les deux triades en grandes figures placées chacune dans un grand naos (fig. 2). Ces grandes figures décorent trois fois un mur du fond: elles se trouvent d'abord sur la paroi extérieure du mur qui entoure le temple proprement dit (Évergète II), sur la partie correspondante du deuxième mur d'enceinte (sous Domitien, qui a aussi décoré la façade du pylône), enfin, entre les deux, sur la même partie du premier mur d'enceinte, paroi décorée donc sous Trajan. Chaque fois le roi tient un encensoir et asperge de trois filets d'eau des offrandes rangées sur un guéridon, à droite, au Nord, devant Haroëris, Tasentnéfert et Panebtaoui, à gauche, au Sud, devant Sobek, Hathor et Chonsou. Si l'on se place sur le deuxième mur d'enceinte, à l'endroit où se trouve représenté le jambage antérieur du naos qui entoure chaque fois une des triades et si on vise le jambage correspondant sur le mur de Trajan et sur le mur d'Évergète II, on constate qu'ils sont en ligne droite, et qu'ils

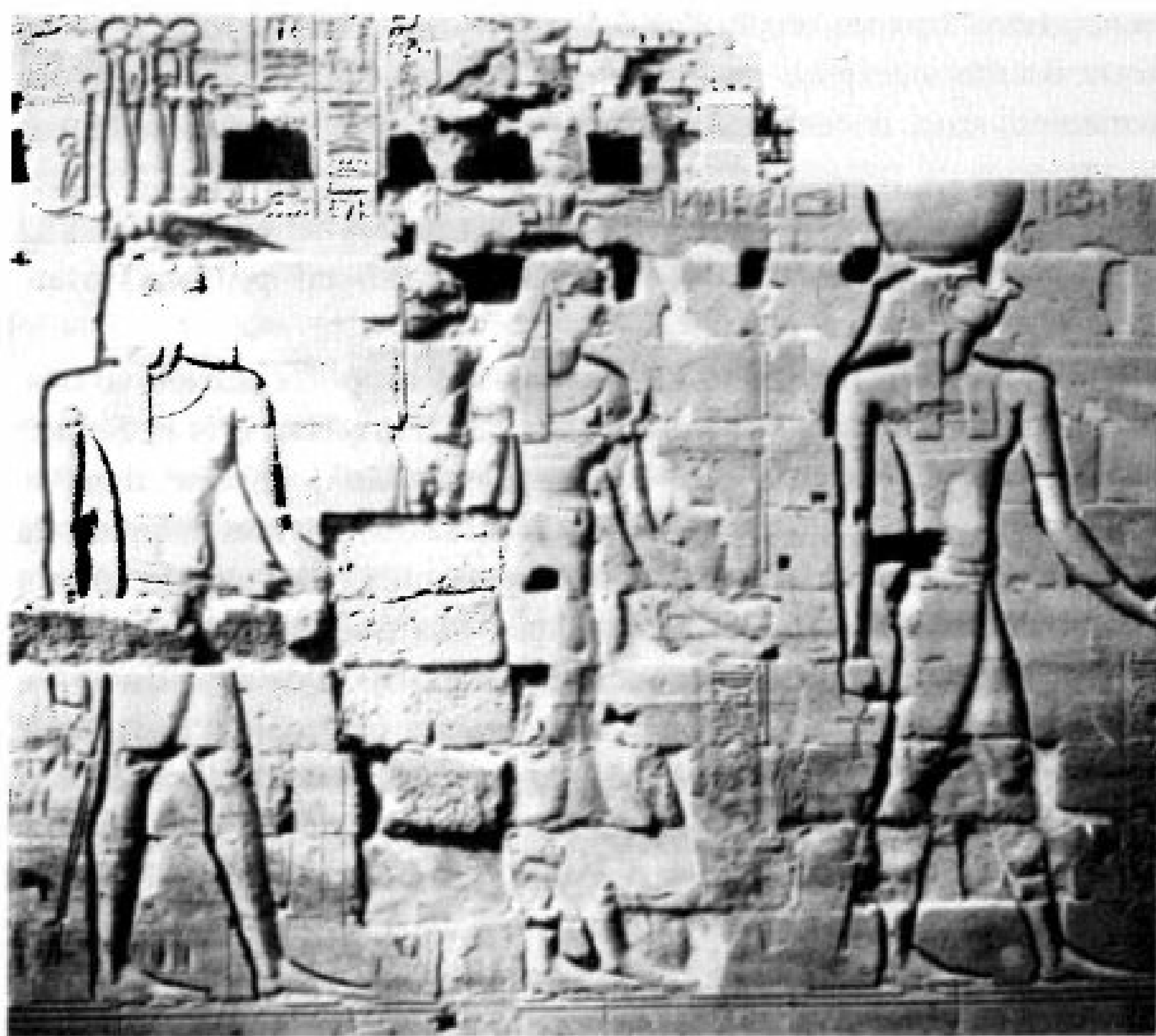


Fig. 2. Les grandes figures du chevet du temple; photo de l'auteur, cf. Kom Ombos 959.

correspondent au mur extérieur du Couloir mystérieux. Les jambages antérieurs, comme les jambages postérieurs, sont représentés légèrement inclinés, pour indiquer ainsi le fruit des murs des constructions, des sanctuaires. Sur le mur de Domitien, les jambages postérieurs se rejoignent vers l'axe du temple, laissant juste la place pour les colonnes de texte qui encadrent les scènes à la Basse Époque. Sur le mur de Trajan, on a fait s'écarter ces jambages postérieurs à droite et à gauche de l'axe, l'espace ainsi délimité correspondant à peu près à l'espace compris entre les deux enfilades de portes, l'endroit qui est occupé au soubassement de la paroi Est dans le salle des offrandes et dans la salle médiane, et aux trois registres de la paroi Ouest dans la salle d'apparition, par les grandes monographies. Dans le premier couloir de ronde, devant les deux naos

du temps d'Évergète II, presque totalement détruits, une série de trous dans le dallage marque l'espace sacré, soit qu'ils aient servi à y placer les pieux d'une palissade protégeant le relief à cet endroit, soit pour y fixer des porte-torches. On retrouve le même dispositif devant notre mur de Trajan dans le deuxième couloir de ronde. Là, entre les deux jambages postérieurs, un peu oblique, des deux naos (fig. 3), on trouve donc un espace en entonoir

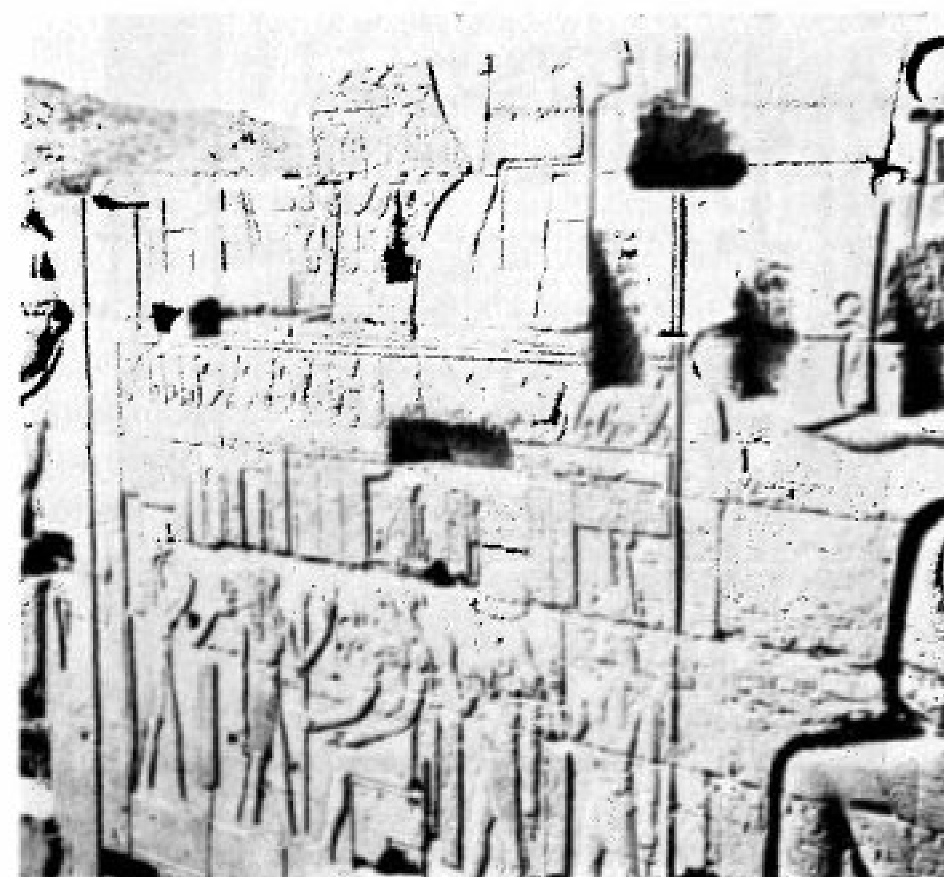


Fig. 3. Partie supérieure du relief cultuel, entre les deux jambages postérieurs; photo de l'auteur, cf. K.O. 941.

occupé par trois registres de relief, qui à l'opposé des grandes figures, gravées en relief dans le creux comme en général les parois extérieures, est exécuté en relief véritable (fig. 4). L'épaisseur du stuc qui subsiste à cet endroit pourrait faire supposer que cette partie du relief, que nous proposons d'appeler le relief cultuel proprement dit, était recouvert d'une feuille d'or.

Le relief vrai, par opposition au reste de la paroi, veut certainement attirer l'attention, mais probablement signifie-t-il aussi que nous sommes en présence d'une partie intérieure du temple. Le même phénomène se retrouve à propos du Relief de l'oracle dans



Fig. 4. L'ensemble du relief cultuel, photo de l'auteur. Montage réalisé à l'aide de ces photos par le Deutsches archäologisches Institut de Berlin, cf. K.O. 938-941 et II, p. 295.

le temple de Médamoud en face de la cour du taureau sacré, relief également du temps de Trajan. Sur le dallage, devant notre relief, des graffiti, principalement des pieds de pèlerins tournés vers le relief, avec une des inscriptions mentionnant un *topos*, un lieu de prière que le fidèle se réserve. Il semble évident que la place située devant le relief cultuel était considérée comme un lieu de prière.

Mais qui adorait-on, ou plutôt qu'adorait-on, puisque nous avons là trois registres de relief. Tout d'abord il faut remarquer que, d'après les trous pratiqués dans le dallage, le lieu de prière débordait largement sur ce que nous avons appelé relief cultuel,

il comprenait aussi l'espace devant les deux triades, et ce sont les triades des grandes figures seules qui se présentaient à l'adoration des fidèles du temps d'Évergète II et de Domitien, sûrement du temps d'Évergète II, avec le même système de trous déjà pratiqué dans le dallage à cette époque, et nous avons pu montrer, lors du Symposion de Berlin en 1976, que selon un système de zones longitudinales parallèles à l'axe du temple, les naos des triades correspondaient aux deux sanctuaires d'Haroëris et de Sobek : le fidèle, qui n'avait pas accès à l'intérieur du temple, réservé aux seuls prêtres entrants et prêtres purs, pouvait néanmoins s'adresser à la divinité et la voir par l'intermédiaire de ces grandes figures, qui étaient parées certainement des couleurs les plus vives et qui avaient les yeux incrustés. Ces grandes figures de remplacement pour les statues de culte existaient aussi sur la paroi de Trajan, mais elles laissent une place privilégiée, dans l'axe du temple, au relief cultuel, qui est un fait original dans l'ensemble de la décoration. Essayons de le décrire rapidement.

Description du relief cultuel. Repérons brièvement les principaux éléments. Au premier registre (Pl. 1A), des deux côtés, les deux dieux maîtres du temple, Haroëris à droite (Nord), Sobek à gauche (Sud), tournés, contrairement à toutes les règles, vers l'axe du temple, tous les deux dans leur aspect solaire : devant chacun son arme, devant Haroëris son épée Iit, devant Sobek l'épée de victoire, entre eux, le Double hymne, publié et traduit par Junker dans la Zeitschrift 67, la partie droite dédiée à Haroëris, la partie gauche à Sobek ; au-dessus, un petit naos creusé dans la paroi, dans lequel se trouvait, en haut-relief, une statuette de Maât représentée de face. Le petit naos (Pl. 1B) est flanqué de deux yeux intacts oudjats et de deux oreilles qui entrent dans une inscription ; au-dessus du naos se trouve le dieu Heh, le million, dieu de l'air ailé, supportant de ses ailes le ciel, autour de lui, les quatre vents, en haut le lion ailé du vent du Sud, le taureau ailé du vent du Nord, au-dessous le faucon ailé du vent de l'Est, et, détruit, le serpent ailé du vent de l'Ouest. Le ciel est repris par la frise qui sépare les deux registres, avec disque ailé en haut, et au-dessous deux yeux oudjats symbolisant l'astre du jour et celui de la nuit, flanqués à droite du disque solaire dans lequel se trouve un lion, aspect du dieu Haroëris,

à gauche du disque avec croissant lunaire contenant un œil oudjat dans lequel se trouve casé un dieu Sobek assis. Des textes forment légendes à ces représentations, aussi bien dans le registre que dans la frise.

Un socle épais constitue le sol de la représentation du deuxième registre. Ici nous nous trouvons en présence d'une scène (fig. 3), mais sans représentation du roi, et avec le centre occupé par la figure d'une déesse assise, Tasentnéfert-Hathor. Devant elle, debout, Chou, le dieu de l'air, lui tend une voile, symbole de l'air et du souffle, d'où sort un signe de vie dirigé vers le nez de la déesse (Pl. 2A). Derrière Chou, Thot couronné du disque lunaire, offre l'Wtt, symbole qui, d'après une thèse de troisième cycle récente, ne doit pas être considéré comme une clepsydre. Derrière la déesse, le dieu Harakhté, suivi de Ptah-Tanen, lève les bras pour protéger la déesse. Le tout est surmonté du ciel ordinaire des tableaux et d'une frise composée de deux déesses affrontées suivies de chaque côté de trois faucons et de trois uréus, le tout flanqué de déesses serpents ailées protégeant chaque fois un cartouche vide : ce détail peut et doit évoquer le décor d'une architrave, mais n'est qu'une inscription cryptographique simple.

Le troisième registre (Pl. 2B), détruit dans sa partie supérieure, est décoré par un grand signe central, une natte, entre les deux socles supportant des divinités, se faisant face et assises ; la natte porte un grand pain, dont l'intérieur est rempli de victuailles. Les divinités assises sont des enfants nus avec derrière eux un manteau ample ; ils portent probablement, d'après les restes, le doigt à la bouche, et tiennent un flabellum. Ils semblent se faire face pour un repas sacré, symbolisé par le grand pain sur la natte.

Essai d'interprétation : essayons de voir plus en détails chacun des registres, d'abord le registre du bas, avec le Double hymne, les divinités et leurs armes, les symboles de la partie supérieure. À propos du Double hymne, qui forme le centre bas du registre, il faut faire les remarques suivantes : les deux hymnes à Haroëris et Sobek se correspondent très étroitement, les deux divinités sont présentées comme des divinités universalistes, dieux cosmiques à la fois solaires et lunaires, dieux de l'air, de l'eau, dieux combatifs, et surtout, vers la fin, dieux sauveurs, qui écoutent les prières. Un

deuxième caractère remarquable, c'est que chacune des deux moitiés se réfère et résume tous les symboles représentés au premier registre. Quant à la forme de cet hymne, il commence par *wnn*, les deux *wnn* de chaque partie se correspondant, « tant que …, tant que … », et l'hymne reprend donc la forme des colonnes de texte encadrant les scènes, et particulièrement des colonnes d'encadrement des deux grands tableaux à grandes figures de la paroi de Domitien (Pl. 3A). On peut constater que le texte de ces dernières est très fourni, par accumulation de signes. Il annonce les thèmes développés dans le Double hymne, qui en est directement dérivé. Et précisément, les colonnes d'encadrement de scènes, qui chez Domitien étaient placées dans l'axe du temple, ont disparu chez Trajan, faute de place, ou plutôt supprimées à cause de l'introduction du relief cultuel. Elles réapparaissent dans le premier registre dans le Double hymne. Or rappelons-nous que Domitien a décoré à la fois le chevet du temple et la façade du pylône, celui-ci avec un grand hymne dédié à Sobek sur le môle Sud : cet hymne, du même empereur donc que les colonnes d'encadrement au chevet, montre, mais développés à l'extrême, des thèmes évoqués dans les colonnes d'encadrement ; celles-ci ont donc de fortes chances de se référer directement à cet hymne du pylône ; il y a ainsi, d'une façon générale rapport très probable entre cette partie de la paroi de Domitien et la façade du pylône, rapport repris dans le Double hymne de Trajan, dont le premier registre de notre relief cultuel n'est, d'une certaine manière, que le développement iconographique.

Sous le Double hymne (Pl. 3B), se trouvent représentées des offrandes, mêlées à des ennemis, mais dans l'axe, nous voyons les plantes du Sud (lotus ou lys?) et du Nord (papyrus), disposées selon les orientations théoriques, Sud à gauche, Nord à droite ; le même thème se trouve sur le môle central, entre les deux grandes portes du pylône, au soubassement (fig. 5) : la représentation est caractéristique ici, et nous avons une confirmation de la référence de cette partie du relief cultuel à une partie du temple, pylône ou cour.

Nous avons déjà vu que devant Haroëris nous trouvons son arme Iit : celle-ci est présente aussi sur la façade du naos dans le pronaos, non seulement comme offrande du roi (Évergète II)

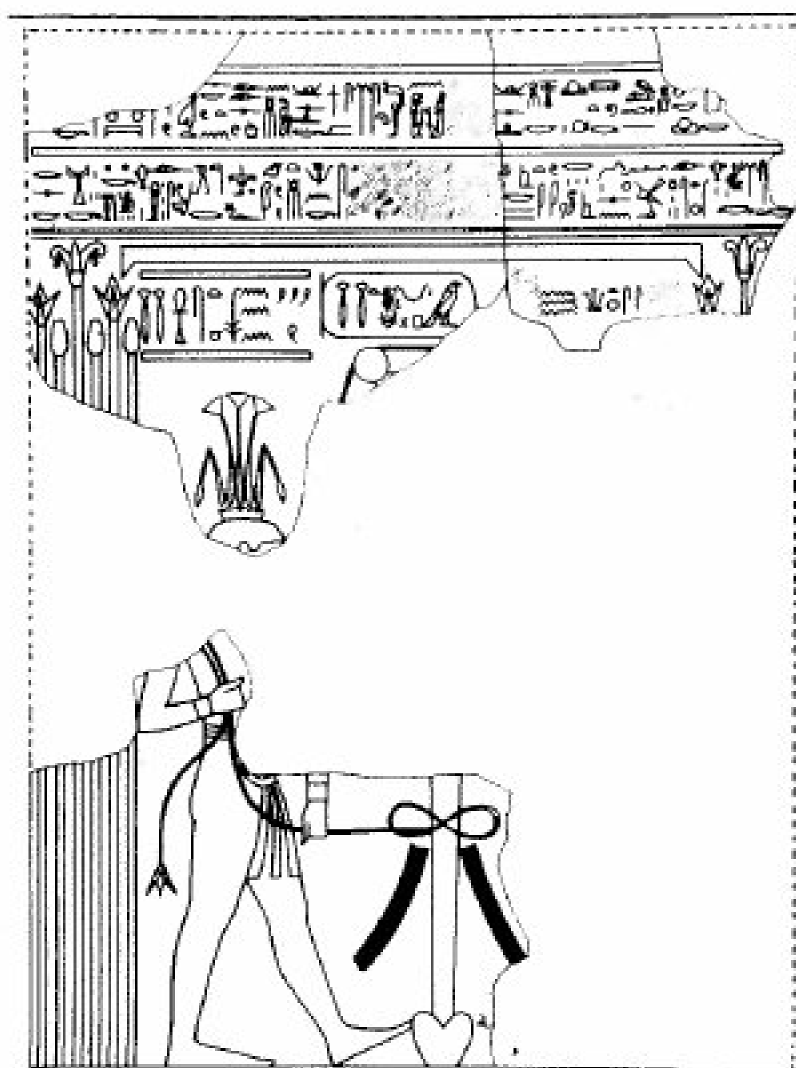


Fig. 5. Môle central du pylône, vu de la cour, d'après K.O. I, 77.

(fig. 6), mais par l'hymne qui lui est adressé dans le texte du soubassement, et ceci entre les deux portes, dans la partie axiale, celle aussi du relief cultuel, zone dans laquelle sont inscrites les grandes monographies. Nous avons référence ici du relief cultuel à la partie du temple qui se trouve derrière la cour, le pronaos avec la façade du naos.

Nous avons déjà signalé, pour la partie supérieure du premier registre, au-dessus du petit naos de Maât, la représentation des quatre vents: c'est une représentation rare, donc caractéristique. Nous la retrouvons encore dans le pronaos, au linteau intérieur du passage latéral Sud (fig. 7), avec offrande de Heh: la divinité correspondante, le dieu Heh, est représenté au relief cultuel, au centre, à la partie supérieure du premier registre.

Pour en finir avec les références au temple au premier registre,

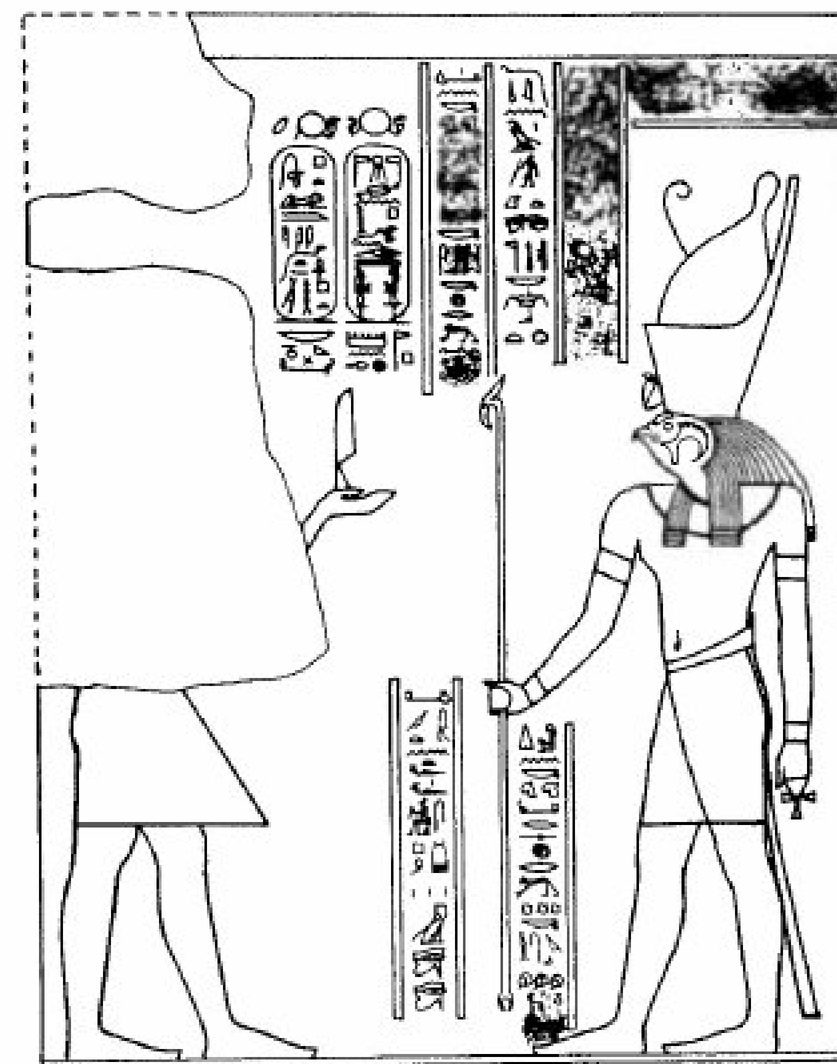


Fig. 6. Offrande de lit, d'après K.O. I, 276.

signalons quelques éléments de la frise qui surmonte le ciel: déjà les oiseaux qui protègent le cartouche (voir fig. 3), peuvent rappeler la décoration des architraves du pronaos. Le disque contenant le lion fait allusion au relief placé au-dessus de la façade du naos dans le pronaos, dans la travée Nord: dans le pronaos il s'agit du disque solaire dans la barque, correspondant à la première ou la deuxième heure du jour (fig. 8). Dans le relief cultuel, nous avons une variante du thème en correspondance avec le Double hymne, qui dit «Tant que Soudjaba (un nom du dieu Chou, équivalent à Haroëris) sera le Ka du Grand-lion (our), son secret (sštꜣ, terme technique que l'on retrouve ailleurs pour désigner la forme astrale du dieu) en sa forme de Akhti (le dieu de l'horizon)»: de même, dans la légende du disque, on dit expressément: «il apparaît comme Rê en sa forme vénérable, en son grand nom de Grand-lion». Le

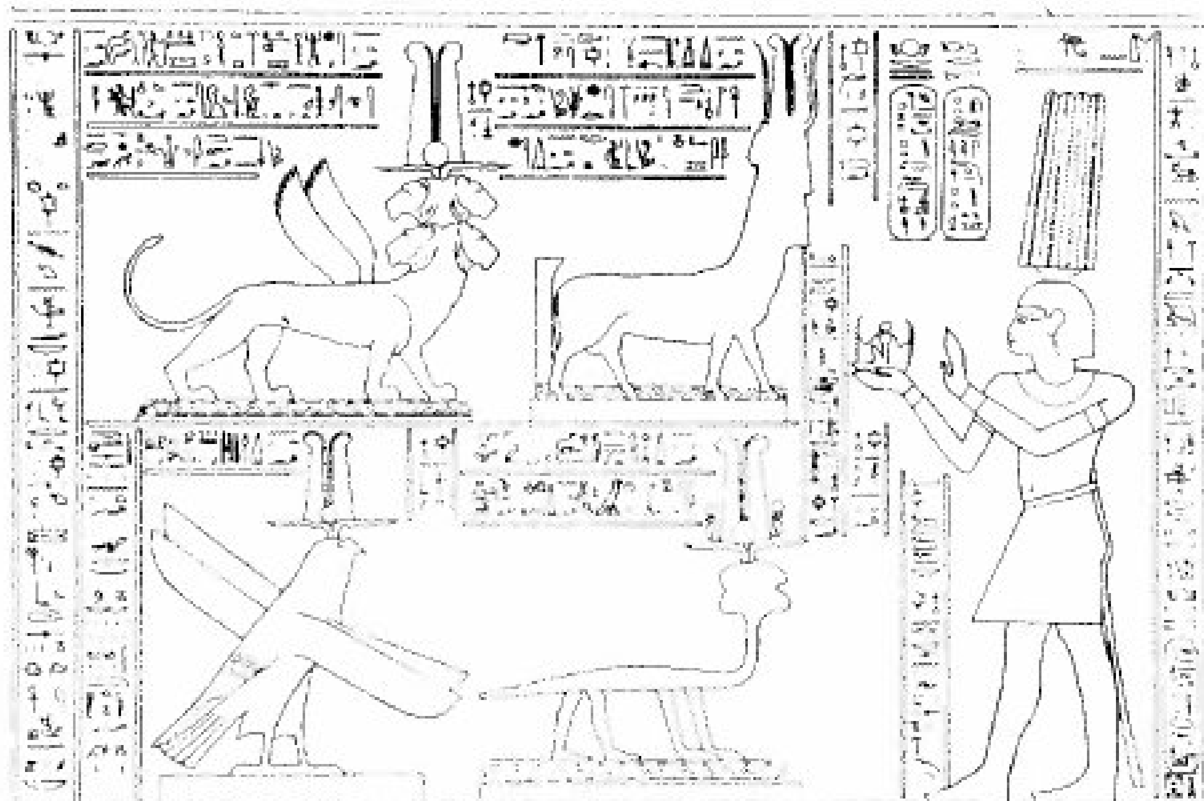


Fig. 7. Les quatre vents, scène du pronaos, d'après K.O. I, 271.

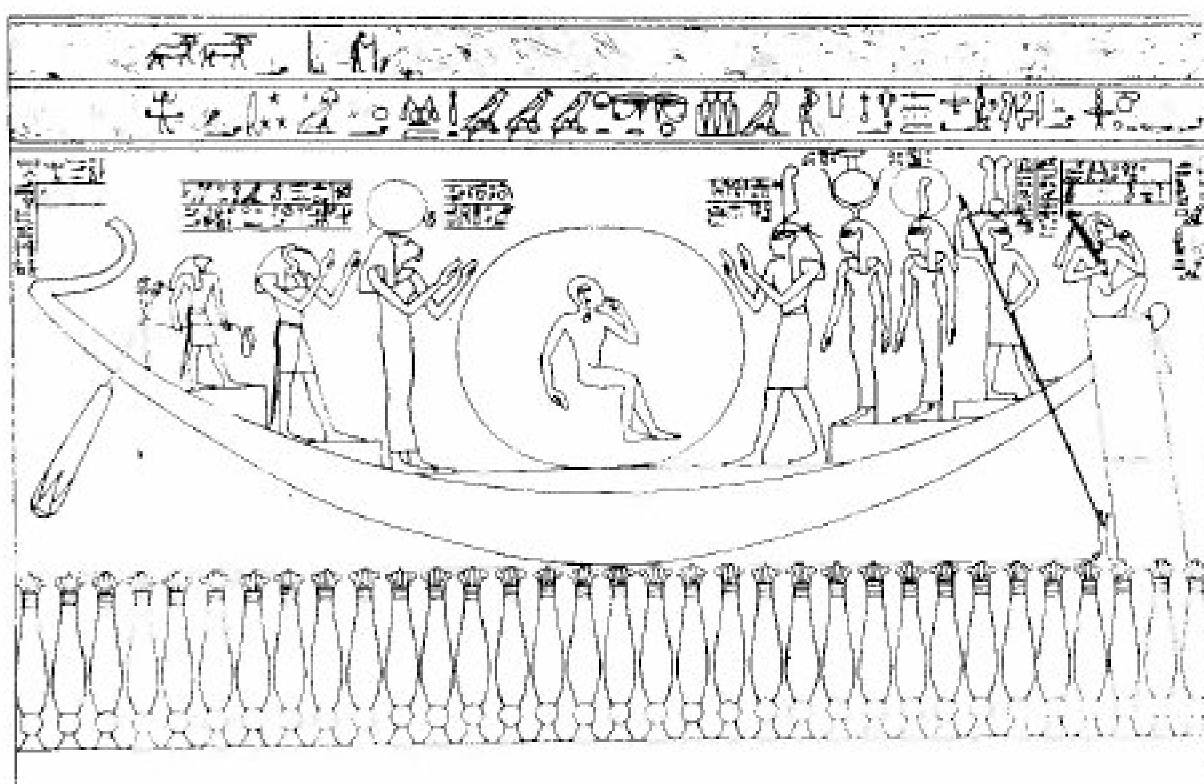


Fig. 8. Disque solaire, au dessus de la façade du naos dans le pronaos, d'après K.O. I, 243.

dieu est «entré dans le disque», comme cela a lieu dans la procession des oiseaux Ba sur une des faces latérales de l'architrave centrale du pronaos. Le relief correspondant de la travée sud, au-dessus de la façade du naos, est détruit. Mais nous trouvons, dans une procession symétrique des oiseaux Ba, la formule «entrer dans l'œil oudjat», acte qui est représenté ici, dans cette frise du relief cultuel, puisque nous y voyons la figure de Sobek, placée dans l'œil oudjat, lui-même inscrit dans le disque lunaire, symétriquement au lion inscrit dans le disque solaire. On peut donc affirmer que la frise du premier registre du relief cultuel correspond au plafond astronomique du pronaos, le «ciel» de cette partie du temple, et, d'une manière générale, dans son ensemble, le premier registre de notre relief se réfère à la partie du temple qui va du pylône (cf. l'hymne) avec le sémataouy du môle central au pronaos avec les quatre vents et l'arme lit d'Haroëris et le plafond du pronaos, peut-être même jusqu'à la petite salle hypostyle. L'ensemble du premier registre marquera ainsi une correspondance nette avec la partie antérieure du temple, du pylône au pronaos.

Le deuxième registre est occupé, comme nous l'avons vu, par une véritable scène, mais sans la figure du roi, qui est remplacée par des officiants divins; la divinité bénéficiaire est une déesse, Tasentnéfert, avec l'aspect de la déesse «sur son grand siège», d'après sa couronne, et assise au centre de la scène. Cette scène est une «scène composée», avec présentation de différentes offrandes. Junker a déjà signalé la scène qu'il nomme «die Empfangszene», la scène de l'accueil (de la déesse), tout en ne prenant en considération que la partie Sud du tableau, dans laquelle les allusions à la version ombite de la légende de la déesse lointaine sont manifestes et multiples. Chou tend une voile d'où sort un signe de vie dirigé vers le nez de la déesse : comme les textes de la légende de la déesse parlent de l'union de Chou et Tefnout, ce geste correspond au geste traditionnel de la théogamie représentée certes dans les mammisis, mais signalée aussi à plusieurs reprises dans les textes de la salle médiane. Nous avons ici une référence à cette salle, qui a pu servir de lieu de la théogamie avant la construction du mammisi. Derrière Chou, Thot présente le symbole Wtt ou Wnšb pour apaiser la déesse, mais les paroles du dieu, adressées non au roi mais à la

déesse, emploient une expression qui rappelle le rituel de la présentation des sistres. Une telle scène est représentée sur la paroi ouest, entre les deux portes (donc en position remarquable) au premier registre, toujours dans cette salle médiane, ce qui nous fournit une deuxième référence à la pièce située entre la salle des offrandes et la salle d'apparition.

De l'autre côté, la déesse est suivie, en fait entourée, par Rê Harakhté et Ptah Tanen : les paroles qu'ils prononcent sont tirées du rituel de l'offrande du vase menou. Dans les représentations classiques de ce rite, les dieux sont figurés devant et derrière, ou des deux côtés de la déesse ; Chou et Thot entourent de même la déesse ; la figure centrale de la déesse est donc ambivalente, servant pour les deux ensembles de rites. Le rite de l'offrande du vase menou est présent encore dans la salle médiane, par le début de sa formule rituelle, au-dessous de l'offrande des deux sistres mentionnée un peu plus haut. Théogamie, offrande des sistres, offrande du vase menou convergent pour faire de ce deuxième registre du relief cultuel le représentant de la salle médiane du temple.

La frise cryptographique qui couronne ce registre fait bien ressortir les deux aspect de la déesse, au Sud la lionne Tefnout, représentée à Kom Ombo par Tasentnéfert, au Nord la déesse à figure humaine Hathor, qui, avec son aspect de Nout, est l'épouse de Sobek. Nous trouvons ainsi dans un même relief et sous une seule représentation, la déesse épouse tantôt d'Haroëris, tantôt de Sobek : c'est elle qui les guide et nous trouvons symbolisée ici l'union des deux divinités maîtresse du temple.

Le troisième registre est fortement détruit : nous y voyons deux dieux participant à un repas sacré. Ce thème convient parfaitement au repas des deux dieux principaux, pendant le culte divin journalier, et nous avons là une référence du relief cultuel à l'ensemble allant des sanctuaires d'Haroëris et de Sobek à la salle des offrandes : les dieux sont représentés participant à un repas commun au moins dans deux tableaux, une fois précisément dans la salle des offrandes, partie Nord de la paroi Est. Nous avons donc référence du relief cultuel à la salle des offrandes et aux sanctuaires.

Les dieux sont des enfants nus, des sḏ.ty ou sfy : l'expression est employée souvent pour désigner l'astre du jour (je rappelle

l'enfant dans le disque de la représentation astronomique du pronaos, première ou deuxième heure du jour, fig. 8). Les hymnes dédiés à Haroëris parlent du *sfy šps wbn m ꜣḫ.t*, «l'enfant auguste qui se lève (ou brille) à l'horizon, qui illumine le Double Pays de se deux yeux». Le disque lunaire de son côté peut être appelé aussi «l'enfant». Malgrè l'absence d'inscriptions, nous pouvons donc dire qu'il s'agit ici, dans le troisième registre, des deux dieux Haroëris et Sobek sous leur forme astrale de soleil et lune, participant ensemble au repas sacré, allusion possible à la montée sur le toit du temple lors de la Fête du Nouvel an, les escaliers qui y mènent faisant partie de l'ensemble de la salle des offrandes. Mais ici nous ne pouvons donner aucun document à l'appui, puisque toit et escaliers sont détruits à Kom Ombo.

Nous avons donc un système de références qui met le premier registre du relief cultuel en relation avec l'ensemble pylône, cour, pronaos et peut-être petite salle hypostyle, le deuxième registre avec la salle médiane (et le mammisi), le troisième registre avec l'ensemble qui comprend les sanctuaires et va, en passant par les escaliers et le toit, jusqu'à la salle des offrandes. Le système de références couvre ainsi le temple en sa totalité, temple qui est résumé et actualisé, pour ceux qui ne peuvent entrer dans la partie pure de l'édifice, par les trois registres du relief cultuel.

Retournons enfin à la scène du troisième registre. L'ensemble des mets auxquels sont conviés les deux dieux enfants présente une forme spéciale, celle du pain sur la natte : il s'agit évidemment d'un développement anormal du signe ḥtp, qui peut désigner les offrandes en général (ḥtpw), mais qui, dans le contexte de Kom Ombo, prend aussi son autre sens de «paix». Ce terme est en effet d'une importance capitale dans le récit de l'union des dieux, par exemple toujours d'après la monographie 613 : «Geb et Nout (demeureront toujours) dans ce district à côté de leur père et de leur mère, leur cœur y sera en joie éternellement : on dit à ce district, le père y est en paix avec son fils, la mère avec sa fille». C'est ce thème qui est représenté, en ce qui concerne père et fils, Geb fils de Chou, dans cette partie de relief cultuel.

Le troisième registre ne fait donc pas partie seulement d'un système de références à un secteur du temple, il est l'illustration

d'un des grands thèmes des monographies, le mythe de «l'union des dieux». Le deuxième registre illustrera, entre autres, la légende de la déesse Lointaine, le premiers avec les dieux accompagnés de leur arme, le récit du combat. Ainsi le relief cultuel représentera-t-il, dans le sens fort de «prendre la place de», l'ensemble du temple et des divinités qui s'y trouvent, il en sera l'illustration, l'image au sens égyptien du terme, il tiendra lieu encore une fois de la réalité, de l'histoire sacrée des premiers temps, qui est codifiée dans les récits des monographies. Comme plusieurs des grandes monographies, il est placé dans la région axiale, correspondant à l'espace médian entre les deux enfilades de portes. De même que les textes de monographies peuvent servir dans l'adoration du temple, le relief cultuel, qui représente le temple, fera l'objet lui aussi d'un culte.

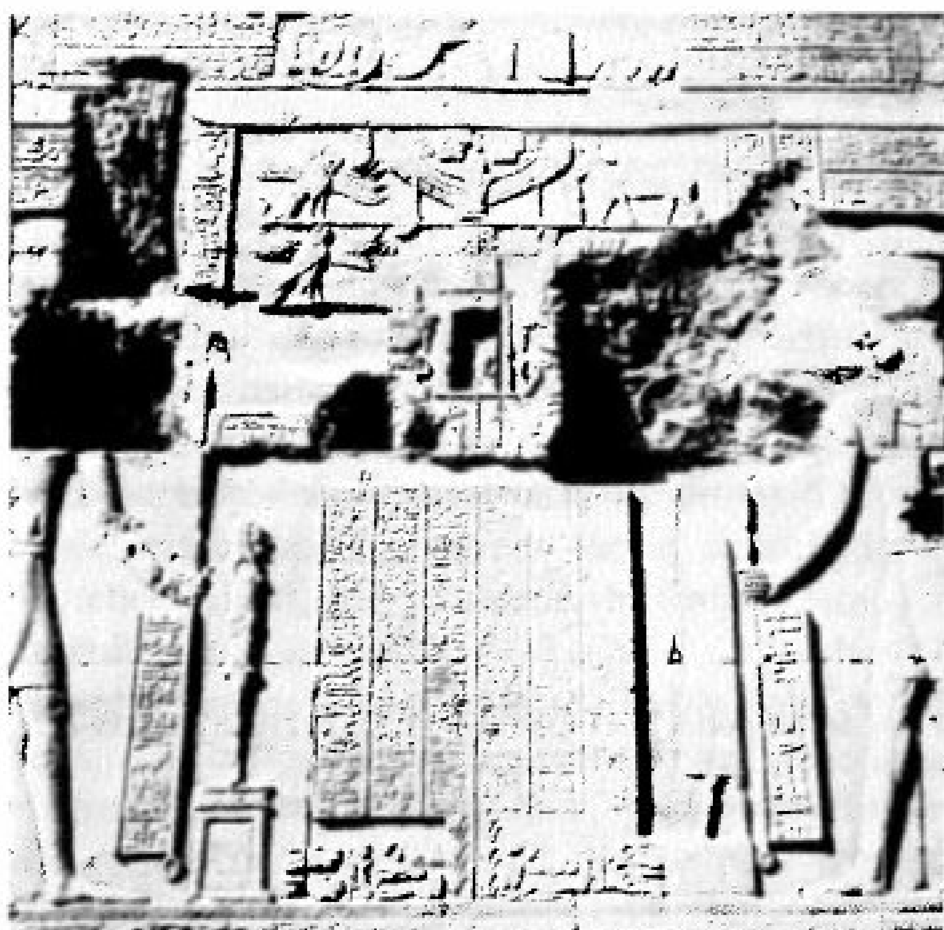
Une remarque finale: le roi, l'empereur, est absent des représentations, mais ses cartouches y figurent, devant les divinités au premier registre, derrière le dieu Chou, pour ainsi dire en guise de légende, au deuxième registre. Ce fait ne peut être interprété que d'une seule manière: l'empereur «est» Haroëris et Sobek, il «est» Chou, et nous trouvons ici une forme subtile du culte impérial à la façon égyptienne. Il resterait à montrer le rapport du relief cultuel égyptien avec les reliefs cultuels gréco-romains, la lecture grecque possible de ce monument en apparence purement égyptien: mais pour ce faire, il faudrait plusieurs autres études, car la documentation à utiliser est extrêmement abondante.

NOTES

1. Textes, De Morgan, Kom Ombos n° 807, à gauche.
2. Textes K.O. 807, centre, à droite; montant droit de la porte, inédit.
3. Épaisseur de montant, montant droit de la porte, inédit.
4. Épaisseur de montant, avec mention des étoffes, inédit.
5. K.O. 864, montant extérieur droit, nommant le trésor; scène intérieure avec offrande aux déesses Renenet, K.O. 865; présentation de bijoux, K.O. 866; mention de bracelets, K.O. 866.
6. Montants de portes, K.O. 805; voir la scène K.O. 806, peut-être des fards.
7. Scène introductive, purification du roi, K.O. 599; tendre le cordeau, une belle représentation de Seshat, K.O. 598; remplir de sable la tranchée de fondation

jusqu'à l'eau (primordiale), K.O. 611; purification du temple par le natron, K.O. 614, scène dans la partie centrale, axiale du temple.
8. K.O. 595.
9. Voir le plan, fig. 1.
10. Par ex., K.O. 222-230, 242, 249, 250, 252-254, 272 et scènes 233, 234, 237, 239-240, 262, 263, 264, 267, 269, 270, 276 et 272.
11. K.O. 913.
12. K.O. 880 et 879.
13. K.O. 884-899 et 901 ligne 3.
14. K.O. 941, 942.
15. K.O. 62-69.
16. K.O. 959.
17. K.O. 901 ligne 4.
18. K.O. 705; A. Guttub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo*, p. 2-3.
19. Ibid., p. 19-21.
20. Ibid., p. 33.
21. Ibid., p. 34.
22. K.O. 852, 4 et 3.
23. Voir par ex. les portes K et I, dans K.O. II, p. 210-213 et 219-222.
24. Dendera.
25. Cf. *Textes fondamentaux* ..., p. 357, note (w), texte B.
26. Ibid., p. 2.
27. Ibid., p. 20.
28. Ibid., p. 33 et 58.
29. Ibid., p. 191, note (1).
30. K.O. 58, où Chonsou est assimilé à Sekhemouou, une forme tanitique d'Osiris.
31. *Textes fondamentaux* ..., p. 466, traduction.
32. Par ex. K.O. 609.
33. *Textes fondamentaux* ..., p. 36.
34. Monographies 613 et 194; ibid., p. 19 et 67-68.
35. Ibid., p. 21 et 59.

Pour la frise du premier registre du relief cultuel, se reporter à De Morgan, Kom Ombos II, p. 294, n° 941.



A. Premier registre (en oblique); photo de l'auteur.



B. Partie supérieure du premier registre, photo de l'auteur, cf. K.O. 938.



A. Chou tend la voile à la déesse, photo de l'auteur; cf. K.O. 941.



B. Troisième registre, photo de l'auteur; cf. K.O. 940.



A. Colonnes d'encadrement au centre de la paroi de Domitien, photo de l'auteur, cf. 958, angle inférieur à droite et K.O. 959, angle inférieur à gauche.



B. Double hymne et partie inférieure du premier registre, photo de l'auteur; cf. K.O. 939 et 938.

EXPLOITATION DES MANUSCRITS D'UN ÉGYPTOLOGUE DU XIXe SIÈCLE: PRISSE D'AVENNES

Michel DEWACHTER

Pour ne pas se priver volontairement d'une partie non négligeable de la documentation, et passer ainsi à côté de la solution, voire multiplier inutilement les redites, on ne peut se permettre l'économie de l'histoire précise de notre discipline ou de celle de la constitution des collections égyptiennes grandes ou petites. Aussi est-il nécessaire de s'imposer, parallèlement aux tâches prioritaires d'édition de textes et de monuments, également la mise à la disposition générale de certaines pièces d'archives[1] et la publication d'inventaires détaillés des anciens portefeuilles ou albums. Le cas du riche dossier Prisse d'Avennes (1807-1879), cet oublié (fig. 1) de la *Bibliothèque égyptologique* de G. Maspero, va parfaitement illustrer la nature et l'importance des trouvailles promises, aujourd'hui encore, à qui veut bien aller explorer des cartons clos parfois, comme dans le cas présent, depuis près d'un siècle.

Il y a treize ans déjà, ne retrouvant pas à Thèbes la belle peinture de la reine Nebettaouy[2], représentation dont Prisse avait publié une superbe chromolithographie[3], j'entrevis l'intérêt qu'il y aurait à dresser la liste des monuments admirés encore par l'Avesnois, au cours des dix-neuf années de sa longue résidence égyptienne (1827-1844; 1858-1860), et détruits ou perdus depuis, comme ce sarcophage de Mykérinus dont son aquarelle[4] indiquait déjà à l'évidence que, contrairement à ce que croient certains, il n'était pas en basalte, mais en granite rose[5]. Si le fait que la plupart des papiers de Prisse demeurent inédits et que beaucoup de ses dessins sont toujours égarés me fit longtemps retarder les indispensables

vérifications, les enquêtes consacrées successivement aux édifices de Karnak-Nord[6], à l'ancienne collection du comte Louis de Saint-Ferriol[7], à l'histoire moderne du papyrus de Neferoubenef[8] et à l'exploration de l'Isthme de Suez[9] aboutirent aussi au dossier de l'Avesnois. De cette manière, la nécessité de faire le point sur le linteau ptolémaïque du temple de Thot, que lui seul dessina[10], la destruction du bas de l'importante stèle de Kouban et les incohérences du discours admis à ce sujet[11], comme l'oubli de l'envoi Prisse à Montpellier[12], ou l'économie de sa documentation accumulée sur le delta oriental, à la faveur de ses fonctions à Damiette[13], indiquaient qu'on ne pourrait plus longtemps différer la besogne. Finalement, Prisse étant indiscutablement un témoin qualifié, à la fois pour la question de la dispersion des équipements funéraires lors de l'arrivée en Égypte de Lepsius, comme pour tout ce qui concerne les débuts de la collection de Boulaq, le récent colloque de Halle[14] et l'étude actuellement en cours de l'*Inventaire* de Mariette[15] eurent pour résultat d'interdire désormais de remettre encore à plus tard l'examen détaillé de tout le matériel laissé par Prisse.

Pour démarrer, à la Bibliothèque nationale et à Avesnes-sur-Helpe d'abord, un travail de si longue haleine, il fallait bien avoir accumulé toutes ces bonnes raisons, mais également caresser l'espoir de repérer des relevés de monuments inédits et avoir la volonté de recueillir sur ce pionnier de l'égyptologie, ce «noble savant» comme l'a appelé Gabriel Guémard[16] — l'un des seuls avec Amélineau et Auriant à avoir regardé dans les dossiers de Prisse — d'autres informations que celles que tout le monde connaît et répète depuis l'étude de Jean-Marie Carré[17]. Car il est permis, tout de même, de s'interroger sur les raisons de la quarantaine que l'on infligea, à partir de 1850 semble-t-il, à celui qui, bien que ne disposant que de ressources limitées, avait néanmoins offert à la France, entre autres, la Chambre des Rois (fig. 2, fig. 3; Pl. I, IIA), la stèle de la princesse de Bakhtan et le papyrus qui porte son nom.

Au terme de l'enquête, la réponse est claire et dérisoire, aussi ose-t-on à peine la formuler : tout se réduit finalement non à une affaire de stricte compétence mais bien à des rivalités de clans et de clientèles. Comme amitié et inimitié s'apprécient vraiment dans leur durée, je produirai dans les *Mélanges Prisse d'Avennes* les

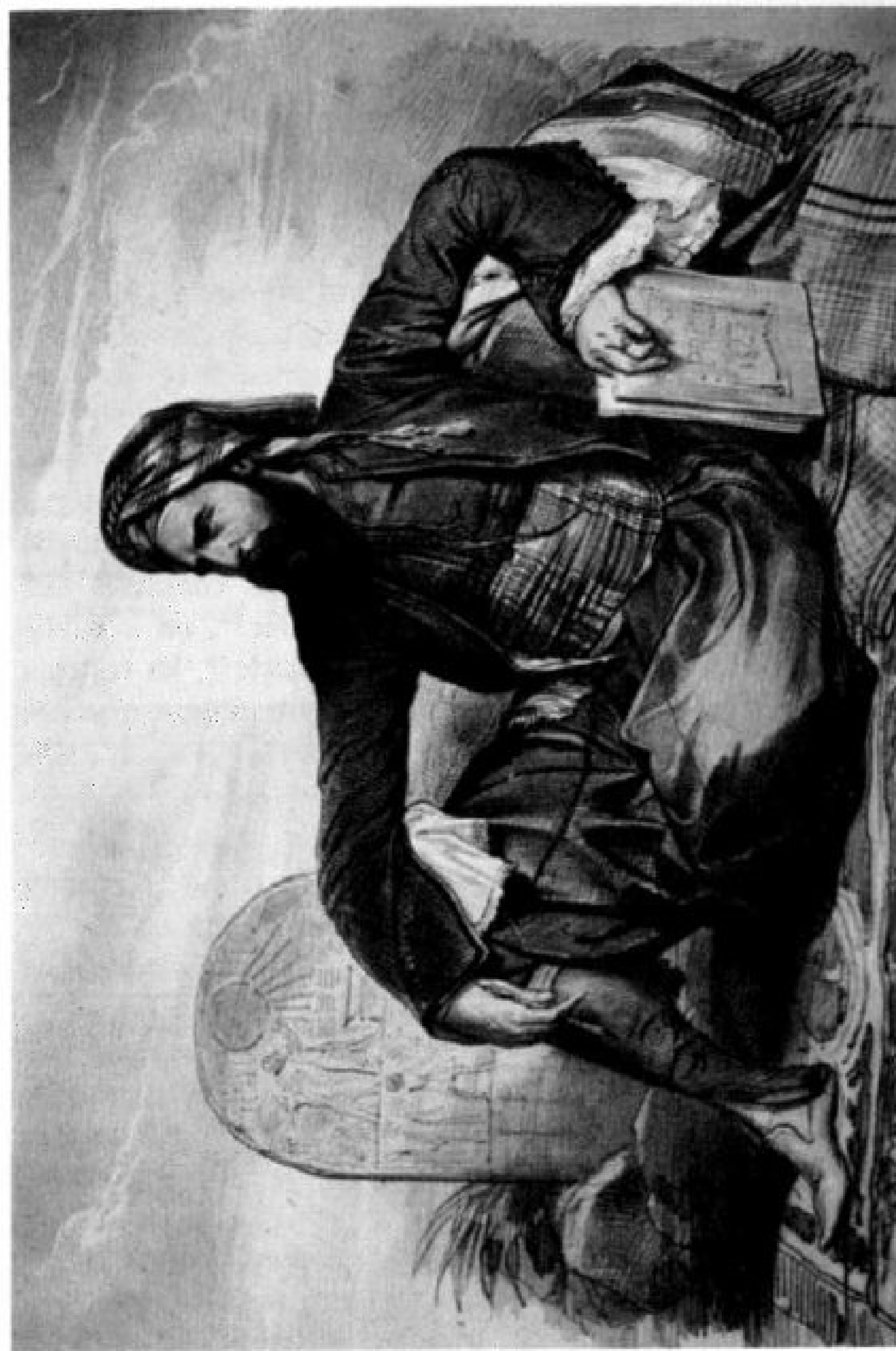
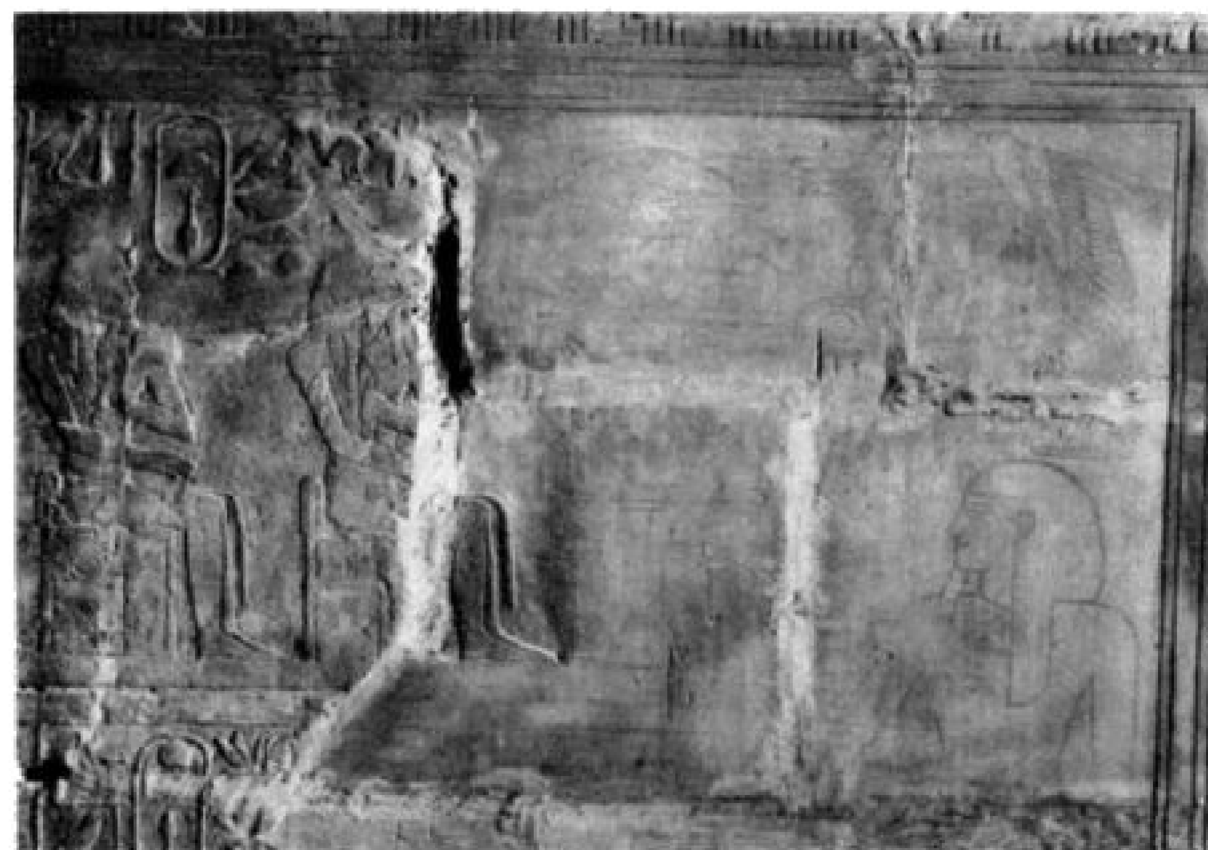


Fig. 1. Prisse d'Avennes en costume oriental, vu par Achille Devéria. Portrait vraisemblablement exécuté en 1844. Lithographie du Musée d'Annecy (cl. du musée).

pièces et la chronologie des faits relatifs à l'évolution des rapports entre l'Avesnois, de Rougé et Mariette. Pour l'heure, dénonçons simplement les outrances et injustices de ces époques où, selon le mot de Balzac, auteur que Prisse — ami de Méry — appréciait, «on tue ses ennemis à coups de langue»[18] et n'accordons aucun crédit aux critiques de ceux qui allèrent jusqu'à taxer de paresse l'infatigable travailleur qu'était Prisse[19], ou même n'hésitèrent pas à minimiser son réel talent de dessinateur[20]! Retenons plutôt de lui, l'image de celui qu'apprécièrent des savants tels que Wilkinson, Birch, Champollion-Figeac, Letronne, Jomard, de Saulcy, Lepsius, Chabas, Devéria : le cadet qu'il intéressa à l'égyptologie en venant chez son père (cf. fig. 1), vraisemblablement dès 1844, et dont J.-J. Ampère et Th. Gautier faisaient l'éloge dans la *Revue des Deux Mondes*[21] ou le *Moniteur universel*[22].

Alors que seuls quelques rares dessins de Prisse sont encore reproduits aujourd'hui, soit parce que son relevé sert d'argument[23], soit, nostalgie oblige, pour illustrer des ouvrages consacrés aux anciens voyageurs ou à l'exploration de la Nubie[24], on a oublié à quel point, pendant près de trois-quarts de siècle[25], les éditeurs puisèrent largement dans ses portefeuilles. Pour s'en convaincre et mesurer l'apport réel de Prisse à la connaissance des civilisations des bords du Nil, il suffit d'ouvrir l'*Histoire des usages funèbres des anciens*[26], d'Ernest Feydeau (1856), les *Monuments anciens et modernes*, de Jules Gailhabaud[27] (1839-1849), l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, de Perrot et Chipiez (1882), l'*Histoire des peuples de l'Orient ancien*, de Maspero[28] (1895-1899) etc., ou, plus près de nous, l'*Art égyptien* (1922) et les *Propos* (1931), de Jean Capart[29]. En fait, même à l'heure actuelle, et en se cantonnant au seul domaine pharaonique, on ne peut guère se dispenser, parce que certains sujets y ont été brillamment traités[30], d'avoir encore recours à son *Histoire de l'Art égyptien* : d'où l'intérêt de faire l'historique de cette publication majeure dont, bizarrement, il n'a pas encore été remarqué que les cent-soixante planches éditées ne constituaient que la première moitié de la publication prévue. On s'est ainsi privé pendant plus d'un siècle de quelques planches déjà prêtes à l'impression, dont certaines, comme les plans de Karnak ou de Médinet Habou, sont de la première importance. À titre indicatif,



A — Extrémité nord de la paroi occidentale montrant la reconstitution proposée par Prisse.



B — Extrémité sud de la même paroi.

Fig. 2. État actuel de la chambre des Rois. Séquence des rois de la XIII[e] dynastie. (cl. Musée du Louvre).

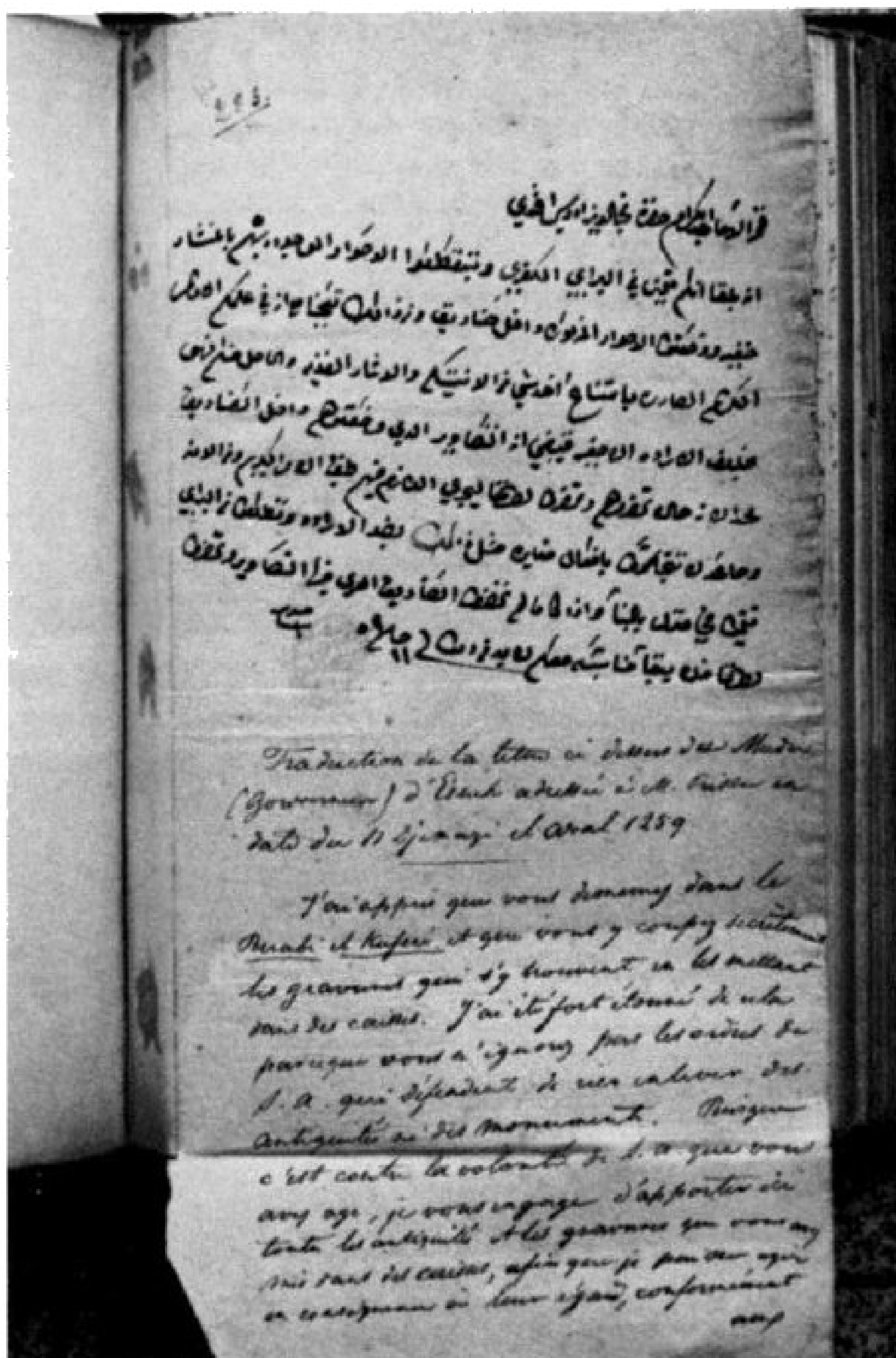


Fig. 3. Ordre du Moudir d'Esneh interdisant à Prisse d'embarquer les caisses contenant les bas-reliefs de la Chambre des Rois. Arch. Soc. archéol. Avesnes. (cl. M.D.).

notons que le bas-relief de l'hippopotame, lequel ne fut retrouvé qu'en 1943, était parfaitement localisé sur ce plan de Karnak qui sera publié dans *Karnak* IX.

Comme on pouvait s'y attendre, la moisson est riche: relevés précis de parois maintenant détruites de tombes thébaines, dessins d'antiquités vues chez de nombreux collectionneurs, photographies inédites prises au cours de la mission de 1858-1860, coupures de presse de publications aujourd'hui introuvables, ainsi que de nombreuses notes recueillies sur les uns et les autres: sorte de *Who Was Who* avant la lettre, et que l'on a eu grand tort de présenter comme des *Petits Mémoires secrets de la Cour d'Égypte*. Je dénoncerai ailleurs, pièce par pièce, cette supercherie littéraire qui, depuis un demi-siècle noircit la mémoire de Prisse. Quant aux nouveaux acquis immédiats, comme l'attestation que Ptolémée VI Philométor a poursuivi la décoration du temple de Thot à Karnak-Nord (NAF 20432, fol. 132), le fait que ce sont *deux* tables à libation du roi Mentouhotep-Nebhepetrê, et non trois[31], que livra le temple de Karnak, ou la révision de l'attribution abusive à Prisse de la découverte de la stèle de Kouban[32] ... etc., pour éviter d'être confus ou incomplet en en mentionnant seulement quelques-uns brièvement ici, je préfère les traiter autre part sous forme de listes systématiques d'additions à la *Topographical Bibliography* et de notules groupées par centre d'intérêt. Par ailleurs, des informations du type de celle que Prisse nous donne (NAF 20420, fol. 47v°), à propos d'une ancienne stèle rupestre qu'il vit au Gebel Teyr et dont l'inscription aurait daté de l'an 3 d'Aménophis III et contiendrait une référence à une campagne, méritent pour le moins quelques vérifications.

Voyons plutôt quels fonds ont déjà été explorés et dans quelles publications seront fournis les divers inventaires.

LE CABINET DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE[33] (PARIS)

Un article du *Bulletin* de la Bibliothèque nationale donnera tous les détails sur les travaux de classement, restauration, reconditionnement partiel, et nouveaux inventaires précis de cette documentation

entrée en deux temps: en septembre 1880 — soit vingt et un mois seulement après le décès de Prisse —, par achat à sa veuve, et en octobre 1887, comme don de Mme Prisse d'Avennes.

Il faut savoir que ces papiers (*Nouvelles Acquisitions Françaises* 20416 à 20449) sont arrivés à la Bibliothèque dans le plus grand désordre, si bien que, à l'exception de quelques cas particuliers comme le *Livre des Rois* (NAF 20432), la transcription du Canon royal de Turin (NAF 20429), ou les deux volumes du *Panthéon égyptien*[34] (NAF 20430 et 20431), le foliotage s'est fait, de 1883 à 1893, sans classement au préalable. Dans ces conditions, pour d'une part retrouver les titres des ouvrages projetés par Prisse et, d'autre part, repérer ses principaux dossiers de notes de lecture ou d'observations, afin d'être en mesure de faire l'histoire des publications, de dresser sa bibliographie[35], ou même pouvoir affirmer qu'un relevé particulier ne s'y trouve pas, il fallait donc tout consulter. Cette riche documentation comprend 5667 feuillets en vingt volumes, trente-deux rouleaux de calque et neuf grandes boîtes contenant au total 2510 éléments (photographies, estampages, aquarelles, plans, coupes, dessins et maquettes de planches publiées ou inédites).

Si Auriant et Guémard se sont servis, très partiellement, des dossiers NAF 20420 et 20422, ou si quelques-uns seulement des dessins et relevés contenus dans les volumes foliotés (NAF 20419, 20430 à 20433) ont été repérés et signalés dans la *Topographical Bibliography*[36], en revanche, les rouleaux de calques et le matériel des neuf grandes boîtes (NAF 20434 à 20447) ne paraissent pas avoir été utilisés depuis leur entrée à la Bibliothèque. À ma connaissance, seul Amélineau a ouvert les cartons[37] mais il n'a absolument pas fait le classement[38] dont il avait été chargé[39], vers 1891-92 semble-t-il d'après le passage suivant de la lettre qu'il adressa, le 3 février 1894, à l'héritier de l'égyptologue: «(...) les dessins que votre famille a cédés à la Bibliothèque nationale, *dessins que j'ai été chargé de mettre en ordre et de grouper, il y a deux ans, pour le compte de la Bibliothèque*»[40]. Autant que j'ai pu en juger, le travail d'Amélineau sur les dessins n'a pas été poussé bien loin, et peut-être s'est-il même réduit simplement à établir ce *Relevé des dessins et Estampages faisant suite aux papiers de Prisse*

d'Avennes[41] qui, contrairement à ce que ce titre laisserait croire, n'est pas, pour les boîtes, un inventaire détaillé de chaque pièce, mais un simple récapitulatif du nombre de pièces par chemise et par carton. Seuls, dans ce document manuscrit, les rouleaux de calque ont été inventoriés, mais sans réel souci d'identifier les représentations, ni même la tentation de confronter aux diverses listes conservées les numéros portés sur certains calques par Prisse lui-même[42].

Nous avons la chance, en effet, pour les rouleaux et les boîtes tout au moins, de pouvoir reconstituer à partir d'un petit carnet (NAF 20448) des listes de dessins, estampages, photographies établies par Prisse, postérieurement à sa mission des années 1858-1860. Après vérification, le numéro figurant dans ces nomenclatures se retrouve dans plusieurs cas sur la photographie, l'estampage ou le dessin correspondant. En partant ainsi du carnet, il devient donc possible de connaître l'origine de certains sujets qu'il serait autrement très difficile de replacer sans cette indication de Prisse.

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE D'AVESNES-SUR-HELPE

Après étude, le petit fonds Prisse à Avesnes-sur-Helpe, connu par les diverses notices de son donateur, Émile-Maxime Prisse d'Avennes (1852-1924), le fils et héritier de l'égyptologue avesnois, se révèle être finalement plus riche que ce que l'on croyait, et ce malgré quelques manques, dont le précieux album d'aquarelles.

Arrivés dans les archives de la Société en plusieurs étapes, entre 1902 et 1924, les documents toujours conservés sont très divers: notes manuscrites de Prisse, articles annotés, lettres autographes de ses correspondants, passeport du second séjour en Égypte (Pl. IIB), ordre du gouverneur lui interdisant d'emporter les caisses contenant les bas-reliefs de la Chambre des Rois (cf. fig. 3), livres de sa bibliothèque, aquarelles, dessins, petits estampages, et même une partie des instruments qu'il utilisa en Égypte.

Là encore, et à part les quelques lettres et notes reproduites par le fils Prisse—la source de Jean-Marie Carré[43], ou le petit lot exposé à Boulogne-sur-mer en 1981[44], cette documentation n'a pas

été utilisée, bien qu'elle fournisse plusieurs informations non négligeables.

Le classement et l'inventaire de ce matériel effectués au cours de cet été[45] ont suscité un tel intérêt dans la ville natale de Prisse, que la Société archéologique et historique d'Avesnes, sous l'impulsion de son président, Me Jean Mossay, et de son archiviste, Mlle J. Mallauran, a décidé de consacrer la totalité du tome 30 (1985) de ses Mémoires à des *Mélanges Prisse d'Avennes*. L'initiative est assez rare pour être saluée comme il se doit. Bien entendu, c'est dans ces Mélanges que l'on trouvera l'histoire et l'inventaire du don Prisse à Avesnes, de même que la reproduction de certaines pièces.

FONDS DIVERS

a) *Nantes*

Dans le précieux petit catalogue de l'exposition que la ville de Nantes organisa en 1969, à l'occasion du centenaire de la mort de Frédéric Cailliaud, Mme Baudouin-Bodin a révélé l'existence, parmi la correspondance du Nantais, de deux lettres de Prisse[46]. Une visite aux archives de ce Muséum a permis de voir que la première lettre, celle du 1er mars 1842 priant Cailliaud d'être membre honoraire de la nouvelle *Association Littéraire Égyptienne*, et qui est signée à la fois par Henry Abbott et E. Prisse, n'est pas de la main de l'Avesnois. Elle pourrait, je crois, avoir été écrite par Félix Mengin[47] au nom du secrétaire de l'Association, le Dr. Abbott.

Quant à la seconde lettre, celle du 15 janvier 1843, elle a bien été écrite, sur papier à en-tête de l'*Association Littéraire d'Égypte*, par Prisse lui-même (Pl. III) et a un caractère nettement plus personnel : l'Avesnois annonçant au Nantais son projet de se rendre, très prochainement, au Soudan ; une intention dont il fit également part à Jomard, mais qu'il ne put jamais mettre à exécution.

Ces deux documents et les papiers qui les accompagnaient : l'un des 500 prospectus du 1er mars 1842 sur l'*Association Littéraire Égyptienne* et, surtout à cause des annotations manuscrites qui y ont été portées, les comptes rendus des séances des 2 mai 1842 et 15 février 1843 de ladite association[48] seront publiés, en compagnie

de ceux conservés à Brooklyn et ailleurs, traitant de la même Société, dans une étude consacrée aux anciens cabinets littéraires du Caire et d'Alexandrie.

b) *British Museum*

Les archives de cette institution conservent quatre lettres écrites en 1846 et 1847 par Prisse à Samuel Birch et la copie de l'une des missives du savant anglais à l'Avesnois, laquelle n'est pas datée[49]. Ces lettres, comme celles se trouvant à la Bibliothèque nationale et ailleurs, dont une est adressée à Lepsius, seront publiées dans une plaquette consacrée à la correspondance de Prisse. À ce propos, je n'ai toujours pas retrouvé les nombreuses lettres que Prisse adressa à Chabas, et qui passèrent ensuite en la possession de la fille du Chalonnais, Mme Piquemal.

c) *Annecy*

Sept lettres conservées à Avesnes-sur-Helpe et qui furent écrites au fils Prisse, entre le 26 octobre 1909 et le 15 juin 1910[50], par Marc Le Roux, le conservateur du Musée et de la Bibliothèque d'Annecy, permettent de connaître le détail des envois : antiquités (fig. 4), aquarelles et dessins que l'héritier de l'égyptologue adressa à cette époque en Savoie. On sait que certaines pièces, comme le beau scarabée de cœur, Annecy Inv. 14719[51], ou le précieux calque colorié effectué vers 1843-1844 par Prisse dans la tombe TT 40, celle du vice-roi Houy I, ont été volées ou égarées. Avec Mme le Dr. Suzanne Ratié, nous publierons ces lettres dans une prochaine livraison de la *Revue savoisienne*[52].

d) *Musée de Leyde*

Après vérification, une seule antiquité de l'ancienne collection Wilhelm de Famars Testas, ce jeune artiste que Prisse emmena en Égypte pendant sa mission de 1858-1860, et auquel on doit plusieurs planches de l'atlas de l'*Histoire de l'art égyptien*, a abouti au Rijksmuseum[53]. Il s'agit d'une petite égide de Sekhmet, en or, achetée par le Musée au fils de Famars Testas. D'après le vendeur, le bijou aurait été trouvé à Memphis pendant l'expédition de Prisse d'Avennes.



Fig. 4. Une partie du don Prisse à Annecy. Les trois grands vases (Inv. 14718, 1-3) proviennent des tombeaux de Farchout. (cl. du musée).

Comme me le fait remarquer le Dr. Maarten J. Raven, le petit dessin collé au revers de la carte d'inventaire (F. 1940/7 1) pourrait bien être de la main de Wilhelm de Famars Testas. Ses autres dessins et d'éventuelles notes concernant le voyage avec Prisse n'ont pas encore été repérés.

Dans une lettre qu'il écrivit d'Arnhem au fils de l'égyptologue, le 25 décembre 1894, et qui est conservée à Avesnes[54], Wilhelm de Famars Testas, après quelques nouvelles de sa santé: «(...) c'est toujours la suite des fatigues de mon *premier*[55] voyage d'Égypte que je fis avec votre illustre père», donne quelques appréciations de première source sur cette mission, comme sur l'égyptologue, mais ne dit pas quels liens il avait avec lui. Il s'exprime en effet ainsi: «j'ai tant profité d'une autre manière de ce voyage si intéressant que je ne me plains pas trop des suites inévitables (...) Votre père était un homme hors ligne; s'il n'était pas facile à vivre, un peu exigeant, parfois même un peu trop impératif dans ses relations quotidiennes, on ne doit y voir que les défauts de ses qualités, car il était ponctuel et exigeant pour lui-même aussi»[56]. Grâce à des documents de famille que l'arrière petit-neveu de l'égyptologue, M. Gérard Prisse, a eu l'extrême obligeance de me montrer, on apprend que Famars Testas était un parent éloigné de Prisse d'Avennes.

Par ailleurs, Famars Testas laissant clairement entendre, dans sa lettre du 25 décembre 1894, qu'il se rendit plusieurs fois en Égypte, je pense qu'on peut le reconnaître, sous le nom Testas, parmi les artistes qui, en 1868, accompagnèrent en Égypte le peintre Jean-Léon Gérôme[57] dont le maître, Gleyre, connaissait précisément Prisse d'Avennes et avait exécuté un portrait de lui, à Thèbes en 1836[58].

e) *Muséum et Laboratoire d'Anthropologie de Paris*

C'est le fils de l'égyptologue qui nous apprend que son père, d'une part donna au Muséum, dès son retour du second voyage en Égypte, «une collection de vingt-neuf crânes de momies égyptiennes, dont plusieurs étaient dorés»[59] et, d'autre part, offrit au Laboratoire d'Anthropologie, dix-huit ans plus tard, un grand calque colorié ayant pour sujet un bas-relief de l'époque de Thoutmosis III[60]. Ce calque ne paraît pas avoir encore été retrouvé. Quant aux crânes qui sont de provenances diverses, les archives du Laboratoire d'Anthropologie conservent deux lettres, des 10 juillet 1860 et 13 février 1861, suivies d'inventaires les mentionnant, le tout étant de la main de Prisse[61].

L'inventaire joint à la lettre adressée le 10 juillet à Quatrefages, précise, en sus, que la caisse dans laquelle furent expédiés les vingt-neuf crânes contenait également «deux vases: l'un renfermant du blé antique; l'autre, encore scellé, probablement une offrande du même genre». Deux indications portées en marge du *Catalogue* (manuscrit) *des objets renfermés dans la galerie d'Anthropologie du Jardin des Plantes*, Paris 1857[-1878], où les crânes de l'envoi Prisse ont augmenté en nombre et sont enregistrés sous les n°s 2312 à 2341, nous apprennent que le premier vase, inv. 2342, a été «envoyé en échange à Boulogne ^{S}/mer» et que le second, inv. 2343, a été «envoyé à la botanique». Comme Jean Yoyotte me l'a précisé, c'est le 29 juin 1873 que le vase Inv. 2342 fut envoyé dans

le Pas-de-Calais, et il correspond maintenant à Boulogne: Inv. Eg. nº 14.

f) *Musée du Louvre*

C'est encore le fils de l'égyptologue qui nous apprend que dès avant son second voyage en Égypte, Prisse avait adressé au Louvre seize moulages; quant à certains des nombreux estampages, comme ceux effectués à Médinet Habou, ils doivent plutôt provenir d'un envoi ultérieur[62]. Le point sur ce matériel sera exposé dans les *Mélanges Prisse d'Avennes.*

g) *Collections particulières*

D'un tempérament généreux, Prisse n'était pas avare de ses aquarelles et son fils a encore favorisé la dispersion; la vente chez Sotheby, le 17 février 1878, a également accentué celle-ci.

Par ailleurs, M. Gérard Prisse[63], m'informe que son cousin, M. S. Calbert, possède aussi des croquis de Prisse d'Avennes.

* * *

Les nombreux autres centres d'intérêt de Prisse: la civilisation arabe, l'ethnographie, la botanique, la géologie, l'hippologie, les arts industriels et graphiques... sont, naturellement, copieusement représentés aussi dans tous ces dossiers. Un tel éventail des préoccupations de l'Avesnois, donne au contenu hétéroclite de certains de ses portefeuilles un parfum de vieille encyclopédie. Comme pour les ouvrages de ce genre, sa documentation est bien entendu souvent dépassée mais, Prisse ayant véritablement eu le culte du Beau et de la Vérité, il n'est pas rare, le carton à peine ouvert, de trouver des raisons de s'émouvoir ou de rencontrer des détails que l'on avait oubliés ... ou jamais sus. On peut même se divertir car Prisse, à l'instar de Bouvard et Pécuchet, consignait attentivement les idées reçues et rien ne le divertissait autant que de trouver sous la plume de ses contemporains les plus en vue la preuve de leur ignorance ou de leur bêtise. Imaginons un moment sa joie lorsqu'il rencontra (cf. BN NAF 20420, fol. 220), dans l'ouvrage du très

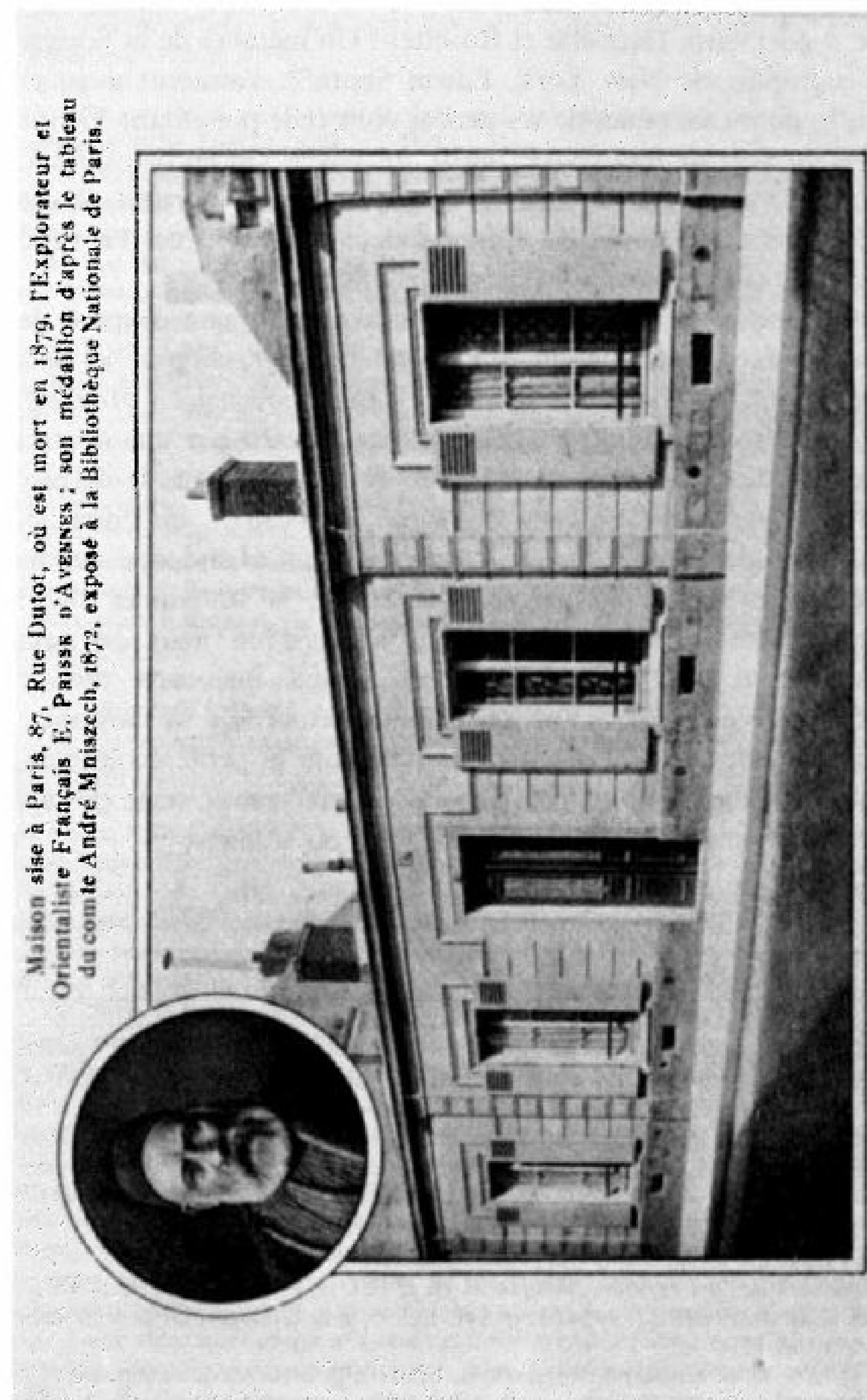


Fig. 5. Carte postale éditée en 1907 pour le centenaire de la naissance de Prisse. Détail du portrait de l'Avesnois à 65 ans et maison du décès.

sérieux, et futur secrétaire d'État, Victor Schoelcher, que «Péluze était un petit port entre Damiette et Rosette»! Un membre de la Société de Géographie de New York, Edwin Smith[64], l'amusait aussi et il a collectionné certaines de ses perles, dont celle présentant Vienne comme un port de mer (NAF 24420, fol. 84v°)! On en conviendra, ce goût marqué pour le cocasse égaye un peu le portrait sévère (fig. 5) — véritable statue du Commandeur — dans lequel l'a raidi son ami, le peintre André Mniszech, en 1872.

Pour rester dans la même veine et terminer par une coupure de presse, source d'information que Prisse ne négligea pas, je dois avouer m'être assez diverti à la lecture dans le journal *Le Monde*[65] d'un article récent consacré à l'égyptologue et écrit par une de mes collègues. Nous y découvrons en effet, entre autres, que le dernier logis de Prisse aurait été celui de la rue Vanneau ... un domicile, est-il besoin de le préciser, que l'Avesnois avait abandonné depuis trente années lorsqu'il s'éteignit, rue Dutot, le 10 janvier 1879! Cette dernière demeure n'existe plus aujourd'hui mais on peut néanmoins en avoir encore une idée, grâce à une carte postale (fig. 5) éditée en 1907, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Manifestement ma collègue n'a pas fréquenté la petite école parisienne de la rue Prisse d'Avennes, dans laquelle cette carte postale servit de récompense pour les élèves sages ou studieux.

NOTES

1. Il ne faut pas oublier, en effet, que dans le cas de plusieurs achats du Louvre, des informations intéressantes peuvent être obtenues aux Archives nationales: cf. Dominique Lobstein, in *Revue du Louvre*, 1984, 4, p. 235-7. Contrairement à ce que pense Lobstein (p. 237, n. 4), la bague-sceau, en or, au nom du roi Horemheb, ne peut pas provenir de la tombe memphite car elle a été trouvée à Thèbes: voir J.-J. Dubois, *Notice des antiquités égyptiennes ... formant la collection de M. E.G.*, 1834, p. 5, n° 45 et Dewachter, *GM* 73, 1984, p. 30, n. 6.

2. *Archeologia* n° 53, déc. 1972, p. 22, 24, n. 11.

3. *Histoire de l'art égyptien* (abrégée ici en *HAE*), II, pl. 66; cf. *Texte*, p. 426-7; ajouter L. Keimer, *BIE* 37, 1954-55, p. 241, fig. 33, à la bibliographie fournie dans PM I^2, p. 761 (13).

4. *HAE* I, pl. 6. L'aquarelle originale se trouve à la Bibliothèque nationale.

5. PM III^2, p. 34: ajouter l'aquarelle NAF 20434, cart. 19-1-2, fol. 10 et corriger la matière.

6. *CdE* 49/97, 1974, p. 52-58; 54/107, 1979, p. 8-25.

7. *CdE* 49/107, *l.c.*, et in Kuény, Yoyotte et collaborateurs, *Grenoble — Collection égyptienne*, 1979, p. 203-6.

8. *CdE* 55/109, 1980, p. 37-42.

9. *Le percement de l'Isthme de Suez et l'exploration archéologique*, in *L'Égyptologie en 1979*, Tome I, 1982, p. 221-7.

10. *Monuments égyptiens*, 1847, pl. XXV,3, p. 5. Pour la date de ce linteau, voir maintenant la note intitulée: *A propos du temple de Thot à Karnak Nord*, dans *RdE* 36 (*sous presse*).

11. Le bas de la stèle ayant été brisé après sa découverte, on comprend mal que le dessin publié par Prisse, son inventeur supposé, présente déjà un monument détérioré et de telles hésitations pour disposer le fragment inférieur.

12. *CdE* 55/109, 1980, p. 39 et n. 4.

13. E.M. [Emile-Maxime Prisse], *Notice biographique sur Emile Prisse d'Avennes*, 1896, p. 11-12, 54. En plus des documents conservés à Avesnes, se rapportant à la question de l'étude de l'exploitation des lacs de la Basse Égypte, on retiendra également les pages de Prisse relatives au puissant agent consulaire, Basile Fackr (cf. *Miscellanea Aegyptiaca*, 1842, p. 36-37 — pour le personnage, voir Dawson, Uphill, *Who Was Who in Egyptology*, 1972, p. 102 et Dewachter, *BiOr* 37, 1980, p. 304), et l'important témoignage de l'Avesnois sur la présence effective, en 1835, d'un couple d'hippopotames à Damiette (cf. NAF 20428, fol. 184v°): un témoignage qui conduit à nuancer les conclusions émises par L. Keimer (cf. *BIE* 31, 1949, p. 135-7, 175).

14. Cf. J. Leclant, *supra*, p. 50.

15. Voir *RdE* 35, 1984, p. 88-9 et n. 37.

16. *Une œuvre française: les réformes en Égypte ... (1760-1848)*, Le Caire 1936, p. 15, 238.

17. *Un grand méconnu: Prisse d'Avennes*, dans *Voyageurs et écrivains français en Égypte* I, Le Caire 1932, p. 297-319; inchangée dans l'édition de 1956 (p. 301-23), cette étude est à l'origine de la rubrique *Prisse* du *Who Was Who in Egyptology*. En réalité, J.-M. Carré n'a pas ouvert les dossiers inédits de Prisse et dépend entièrement des notices éditées, de 1894 à 1926, par Emile-Maxime Prisse d'Avennes; il utilise aussi, malheureusement sans esprit critique, les *Petits mémoires secrets de la Cour d'Égypte*, publiés par Auriant en 1930.

18. *Théorie de la démarche*: cf. le vol. XII, p. 281, de la *Comédie Humaine*, dans l'édition 1981 de la bibliothèque de La Pléiade.

19. «Prisse est assez oublié aujourd'hui parmi les égyptologues et il est de mode d'aller répétant que c'était un homme paresseux»: Emile Amélineau, *Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Égypte*, I, 1896, p. 357, n. 2.

20. «Je me suis laissé dire que Maspéro, tout en admirant son prodigieux effort, lui reprochait doucement de ne pas faire assez sentir, dans ses dessins, la différence qui existe entre un bas-relief de la Ve et un de la XVIIIe dynastie»: Carré, *o.c.*, p. 316-7. Un témoignage plus admiratif de Maspero peut se lire dans la lettre que Florent Prisse écrivit, le 1er janvier 1895, au fils de l'Avesnois: «Maspéro que je suis allé voir autrefois lorsqu'il a été question d'augmenter la pension de votre mère et qui m'a montré alors un grand respect pour la mémoire et la valeur scientifique de votre père» (cf. Arch. Soc. archéol. Avesnes, n° 3000 S 5, p. 87, n° 5). Simple allusion à cette lettre dans Emile Prisse fils, *Le papyrus à l'époque pharaonique*, 1926, p. 74.

21. Livraison du 15 déc. 1847, p. 1012-5.

22. Th. Gautier, *L'Orient* II, 1877, p. 277-9.

23. L. Keimer, *Un bas-relief de Karnak dessiné par Prisse d'Avennes, perdu plus tard et retrouvé au printemps 1943*, in *ASAE* 42, 1943, p. 271-7; Id., *À propos d'un dessin de Prisse d'Avennes*..., in *Études d'Égyptologie* VII, 1945, p. 30-6. Cf. aussi Eaton-Krauss, *Tutanchamun als Jäger*, in *GM* 61, 1983, p. 49-50.

24. Leslie Greener, *The Discovery of Egypt*, 1966, pl. 33-5; Rolf Herzog, *Early representations of Nubians*, in *CHE* 10, 1967, p. 198-9 et couverture.

25. Dès 1845 en effet, l'un des relevés de Prisse est utilisé pour les *Monuments* de Champollion (cf. vol. IV, pl. 349bis) et, trois ans plus tard, les frères Firmin-Didot reproduisent plusieurs de ses dessins pour illustrer *L'Égypte depuis la Conquête des Arabes jusqu'à la domination française*, par J.-J. Marcel.

26. Gautier ne fut pas le seul à saluer la qualité des relevés de Prisse illustrant l'ouvrage de Feydeau; voir, par exemple, le compte rendu enthousiaste que Paul Mantz publia dans l'*Artiste*, où le dessin de l'entrée du tombeau de Ramsès III est d'ailleurs reproduit.

27. Le collectionneur et fondateur, en mars 1844, de la *Revue Archéologique*, aux premières livraisons de laquelle Prisse collabora largement.

28. Cf., *supra*, n. 20. D'autres publications de Maspero utilisèrent encore des relevés de Prisse; notons simplement ici qu'en tronquant la planche 46 de *HAE* II, Maspero a oublié que le relevé avait été effectué dans le tombeau de Ti et l'a rattaché abusivement au mastaba de Ptahhotep (cf. *L'Égypte*, Ars Una, p. 67, fig. 114).

29. L'*HAE* a fourni douze planches à Capart pour son volume consacré à l'architecture et quatre autres pour illustrer ses *Propos*.

30. L'auteur de l'article *Canon* de la *Grande Encyclopédie*, Amélineau, ne s'y était pas trompé (cf. *Histoire de la sépulture*..., p. 357) et l'on s'étonne que les onze relevés de Prisse, relatifs à ce sujet, n'aient pas valu à l'Avesnois d'être retenu dans la bibliographie de la question, réunie par E. Iversen (cf. *Canon and Proportions in Egyptian art*, 1975, p. 89-91) dont l'ouvrage reproduit précisément (pl. 23) un sujet déjà publié par Prisse (cf. PM I^2, p. 324).

31. PM II^2, p. 298. Les estampages communiqués par Prisse à Chabas correspondent à la table de Deir el-Bahari, ancien Caire JE 6292, qui est maintenant en Irlande: Edwards, JEA 51, 1965, pl. X,1, p. 17, 20-21.

32. Tresson, *BIFAO* 27, 1927, p. 29, 33 et n. 1. La documentation réunie à Kouban par Prisse, comme ce relevé de canalisation appareillée que l'on reconnaîtra dans la figure, sans légende, de la p. 171 du texte de l'*HAE*, et le détail de ses visites de ce site seront publiés dans la série *Nubie-Notes diverses* du *BIFAO*. Par ailleurs, on trouvera la reproduction partielle de certains papiers de Prisse dans l'étude intitulée: *Nouvelles informations relatives à l'exploitation de la nécropole royale de Drah Aboul Neggah*, in *RdE* 36 (*sous presse*).

33. C'est pour moi un plaisant devoir que d'adresser ici mes vifs remerciements au Conservateur en chef de ce département, M. Roger Pierrot, sans la compréhension duquel ce travail n'aurait pu être mené à bien. Au cours des journées entières passées au Cabinet des manuscrits, j'ai également bénéficié de l'assistance amicale et effective de Mme Marie-Pierre Laffitte et de MM. Étienne de Seyssel et Pierre Janin.

34. Comme dans ce même *Bulletin*, Jean Yoyotte nous a rappelé que le prospectus relatif au *Panthéon égyptien*, publié par Dubois et Champollion, datait de juin 1823, et la première livraison du mois suivant (cf. *BSFE* 95, oct. 1982, p. 78, 104, n. 12), il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de cette publication de remarquer que Prisse obtint (NAF 20430, fol. 9), de Dubois ou peut-être de Didot, une épreuve signée «vu et approuvé» de l'effigie d'Amon, qui porte déjà la date *16 juillet 1822*.

35. Dans les *Mélanges Prisse d'Avennes*, on trouvera deux essais de bibliographie, l'un concernant l'égyptologue, l'autre regroupant les nombreux articles de son fils, Emile-Maxime (1852-1924) qui, dès 1890 se servit amplement des manuscrits de son père.

36. Le point sur cette question sera fait par secteurs, ainsi ce qui concerne le site de Karnak paraîtra dans *Karnak* IX, car non seulement de nombreuses additions peuvent d'ores et déjà être faites, mais on n'a pas pris garde que plusieurs dessins ou relevés figurant dans ces dossiers ne sont pas des originaux de Prisse mais des morceaux de planches déjà publiées par d'autres: Burton, Wilkinson, Lepsius ou Rougé.

37. *Histoire de la sépulture*... I, 1896, p. 319-20, n. 3 et 4 de la p. 318, 323, 357, n. 2.

38. On le déduit aisément de l'état actuel du dossier et de la façon dont lui-même cite les documents à la fois dans l'*Histoire des funérailles*, ou sa lettre au fils Prisse, ou même dans celle qu'il adressa, le 31 janvier 1894, à l'administrateur de la Bibliothèque nationale (cf. Arch. Soc. archéol. Avesnes, n° 3000 S 5, n° 76, copie).

39. «Il [Prisse] a laissé des œuvres durables (...) Je puis d'autant mieux en parler que *j'ai été chargé de classer ses dessins à la Bibliothèque nationale*»: *Histoire de la sépulture*..., p. 357, n. 2.

40. Arch. Soc. archéol. Avesnes, n° 3000 S 5, n° 77; cf. E. Prisse d'Avennes fils, *Le papyrus*..., p. 71-2.

41. Catalogue des fonds orientaux 3 (F° Bureau Orient 7), fol. 82-6. Je remercie Mme Annie Berthier, Conservateur aux Manuscrits orientaux, d'avoir attiré mon attention sur cet inventaire manuscrit.

42. La belle écriture de Prisse est aisément reconnaissable et, lui-même (cf. *HAE*, *texte*, p. 369 et 425) a indiqué que ses dessins et estampages étaient numérotés.

43. Si Jean-Marie Carré avait eu directement accès à cette documentation, ainsi que son étude peut le faire croire (cf. *o.c.*, p. 306, n. 2, 311 et n. 1, 2, 321-3), il n'aurait pas situé le décès de George Lloyd de Brynestyn contre Prisse d'Avennes fils d'ailleurs (cf. *Le papyrus*..., 1926, p. 49), le *31* octobre 1843, mais bien dans la nuit du 10 au 11 oct. de la même année (cf. Arch. Soc. archéol. Avesnes, dossier D 34, cart. A3; BN NAF 20420, fol. 75); corriger en conséquence Dawson, Uphill, *o.c.*, p. 181, *s.v.* Lloyd.

44. Liste par Claude Seillier, dans le catalogue de l'exposition *Société et croyances au temps des pharaons*, Musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Boulogne-sur-mer, 28 juin-25 octobre 1981, p. 5, n°s 2 à 8bis. Quant aux photographies dites «prises en 1878» (*ibid.*, p. 7), elles proviennent du dossier Avesnes 1018 E7 et, parmi elles, on reconnaît des épreuves de clichés pris par Émile Béchard et primés à l'exposition universelle de 1878.

45. Dans cette tâche, j'ai été assisté de Mlle J. Mallauran, de mon épouse et de M. Jean Dupal. Ce dernier s'est chargé d'étudier ce qui concerne les ancêtres de l'égyptologue; son travail sera publié dans les *Mélanges Prisse d'Avennes*.

46. *Un Nantais en Égypte: Frédéric Cailliaud (1787-1869)*, Muséum d'Histoire naturelle de Nantes, mai-octobre 1969, p. 15.

47. Lors de la première réunion générale de l'Association, Mengin avait précisément appuyé, avec Abbott, la proposition de Prisse relative à la candidature de Cailliaud. À propos de Mengin, voir J. Tagher, *Un diplomate malchanceux : Félix Mengin*, dans *CHE* II, 1950, p. 372-80.

48. Nantes, Arch. Muséum, fonds Cailliaud, cart. C6, n[os] 117 et 118. M[me] Baudouin-Bodin ayant eu l'extrême obligeance de me confier un moment ces pièces pour étude, grâce à elle, les membres de notre société purent voir les originaux après la conférence.

49. Arch. British Museum, n° 4411, 4412, 4414-16. Je dois la connaissance de ces pièces à M. L. Bierbrier que je remercie bien vivement.

50. Voir déjà Emile Prisse fils, *Le papyrus* ..., p. 92-5. La lecture 15 juin *1919* (*ibid.*, p. 95) est une erreur.

51. Suzanne Ratié, *Le scarabée de cœur du musée d'Annecy*, in *BIFAO* 62, 1964, p. 109-114, pl. XX.

52. Grâce à M[mes] Suzanne Ratié et Marie-Christine Lebascle, les auditeurs de la conférence ont pu admirer sur diapositives plusieurs pièces de ce don Prisse.

53. Je remercie le Dr. Maarten J. Raven qui a bien voulu se charger de la partie hollandaise de l'enquête. Comme il m'en informe, la famille Famars Testas n'est plus connue à Rokanje, la petite station balnéaire où, en 1940, habitait encore le fils de l'artiste, M. H. B. de Famars Testas.

54. Arch. Soc. archéol. Avesnes, n° 3000 S 5, p. 84, n° 94.

55. C'est moi qui souligne ce détail.

56. Emile Prisse fils, *Le papyrus* ..., p. 73.

57. Moreau-Vauthier, *Gérôme*, p. 218.

58. Emile Prisse fils, *o.c.*, p. 8. À Boston, l'enquête pour savoir si les papiers de John Lowell, le compagnon de Gleyre, conserveraient un souvenir de ses rencontres avec Prisse en 1834-36, n'a pas encore donné de résultat.

59. La présence de trois têtes dorées au Musée de l'Homme a été signalée dans notre *Bulletin* : cf. Françoise Dunand, *BSFE* 93, mars 1982, p. 45, n. 20.

60. E. M., *Notice* ..., 1896, p. 63.

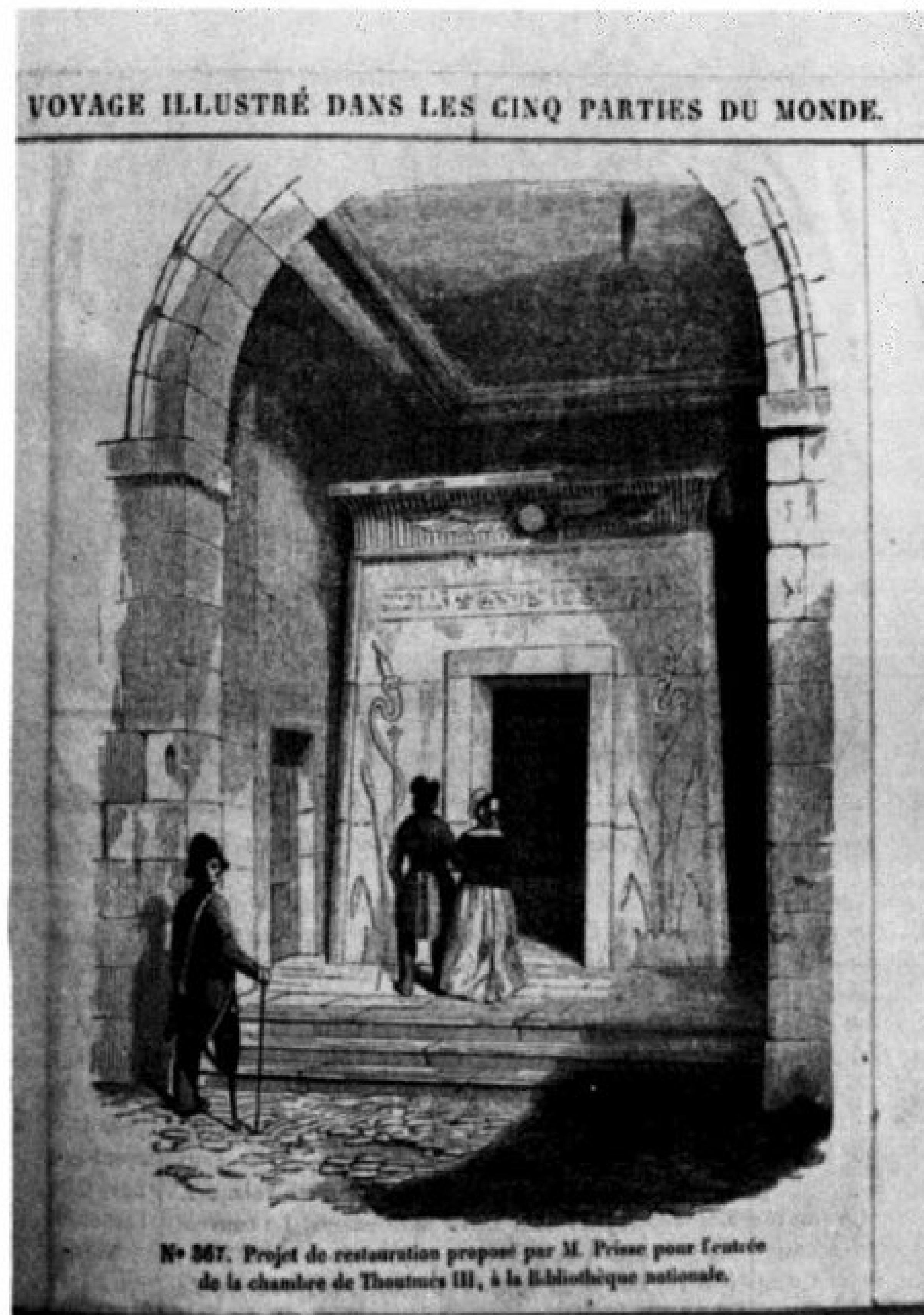
61. C'est Thierry Zimmer qui m'a indiqué l'existence de ces documents et j'en dois des photocopies à l'obligeance de Jean Yoyotte qui prépare le catalogue des collections égyptiennes du Muséum.

62. Pour le détail, voir E. M., *o.c.*, p. 62-3.

63. Comme preuve de l'intérêt qu'il porte à nos efforts concernant l'œuvre de son arrière grand-oncle, Monsieur Prisse, non seulement nous a toujours réservé le meilleur accueil, mais il nous a adressé également, à l'intention des Mélanges Prisse d'Avennes, un témoignage original sur les traditions de sa famille.

64. A son sujet, Prisse fournit une copie du nom du collectionneur américain, écrit en hiéroglyphes, et que ce dernier se plut à graver en plusieurs endroits dans les temples et ... même au plat de plusieurs scarabées. Cette copie confirme que c'est bien le nom de Smith qu'il faut reconnaître dans le cartouche gravé sur l'une des colonnes de Louxor et que l'on a attribué à une « princesse amarnienne » (cf. PM II^2, p. 316 ; William J. Murname, *The Oriental Institute – Notes and News*, n° 93, March-April 1984).

65. N° du 24 septembre 1980.



Projet de Prisse pour reconstituer au Cabinet des médailles l'entrée de la Chambre des Rois. Croquis transmis à Adolphe Joanne et publié en 1849.



A — Croquis de la Chambre des Rois, transmis par Prisse à A. Joanne et reproduit dans le *Voyage illustré dans les cinq parties du monde* (1849).



B — Visas du passeport de Prisse donnant les dates du second séjour égyptien (8 juin 1858 - 11 juin 1860). Arch. Soc. archéol. Avesnes. (cl. M.D.).

Association Littéraire
d'Égypte.
N°

Caire, le 15 Janvier 1843.

Monsieur,

L'intérêt que vous portez à toutes les recherches que les voyageurs entreprennent dans les pays que le Nil arrose, m'engage à vous écrire pour vous offrir de me charger de vos commissions en Nubie et au Sennâr. Je compte partir dans le courant de mars et remonter jusqu'aux 14e degrés, à Mandaras. Le principal but de mon voyage est de rechercher jusqu'où s'est étendue la civilisation égyptienne et de recueillir tout ce que vous avez bien voulu laisser de légendes hiéroglyphiques à glaner.

J'ai eu aussi le plaisir par votre dernière lettre que vous étiez décidé à continuer votre bel ouvrage sur les arts et métiers de l'ancienne Égypte. Je vous en félicite car vous n'avez rien à envier à Wilkinson hors ses connaissances hiéroglyphiques. Vos planches sont à mon avis bien plus exactes que celles du savant anglais et à un ... Cherubini qui a copié beaucoup de bas-reliefs qui vous engage à les finir autant pour votre réputation que dans l'intérêt de la science. Si je puis vous être utile en cette occasion, vous pouvez disposer de moi en toute assurance. Seulement comme le seul exemplaire de vos ouvrages qui existe en Égypte, est celui dont vous avez fait présent à l'association, je vous serais fort obligé de m'en faire parvenir un. Vous pouvez tenir sur M. Abbott pour la valeur de cet ouvrage.

Agréez je vous prie Monsieur mes salutations distinguées.

E. Prisse. V. Président de l'Ass. Littér. d'Égypte.

Lettre de Prisse à Frédéric Cailliaud, adressée du Caire le 15 janvier 1843. Arch. Muséum de Nantes. (cl. M.D.).

SUJETS DE THÈSES X

Michelle THIRION et Jean YOYOTTE

I. THÈSES SOUTENUES ENTRE LE 31 JANVIER 1984
ET LE 31 JANVIER 1985

Lyon II, nº 17 (*BSFE* 94, 42). Mme Chantal SAMBIN-NIVET, *Offrande de l'objet dénommé « Clepsydre » dans l'Égypte pharaonique*, 3e cycle. — Soutenance le 21 juin 1984 (directeur : J.-C. Goyon; jury : P. Barguet, J.-C. Goyon, E. Graefe, A. Gutub).

Paris, École du Louvre, nº 5 (*BSFE* 94, 44). Mlle Elisabeth BARRE, *Le choix et le rôle de la pierre dans la construction des temples égyptiens*, dipl. Éc. du Louvre. — Soutenance le 20 septembre 1984 (directeur : Mme C. Desroches-Noblecourt; jury : F. Daumas, Mme Desroches-Noblecourt).

Paris, École du Louvre, nº 2ẞ (*BSFE* 94, 45). Mme Anne-Marie MARGAINE, *La collection égyptienne du Baron Lycklama au musée de la Castre à Cannes*, dipl. Éc. du Louvre. — Soutenance le 14 juin 1984 (directeur : Mme C. Desroches-Noblecourt; jury : F. Daumas, Mme C. Desroches-Noblecourt).

Paris, École du Louvre, nº 39 (*BSFE* 94, 46). Mme Marie-Madeleine PETERS-DESTERACT, *La cuisine et les repas à l'époque pharaonique*, dipl. Éc. du Louvre. — Soutenance le 19 septembre 1984 (directeur : Mme C. Desroches-Noblecourt; jury : F. Daumas, Mme Desroches-Noblecourt).

Paris, École du Louvre, nº 51 (*BSFE* 99, 56). Mme Martine DUMORTIER, *Catalogue raisonné de la collection égyptienne du musée municipal de Châteaudun*, dipl. Éc. du Louvre. — Soutenance le 22 octobre 1984 (directeur : Mme C. Ziegler; jury : Mrs Barbara Adams, Mme C. Ziegler).

Paris, EPHE, nº 32 (*BSFE* 94, 48) *voir Sujets de thèses* IX, *BSFE* 99, 53.

Paris, EPHE, nº 42 (*BSFE* 94, 48). Mme Christine RAES-HELFRICH, *Les personnifications de la déesse Thèbes*, 3e cycle. — Soutenance devant l'Université de Paris III, le 18 décembre 1984 (directeur : P. Vernus; jury : D. Cohen, J. Leclant, J. Yoyotte).

Paris, EPHE, nº 44 (*BSFE* 94, 48). Mme Madeleine BELLION, *Répertoire pratique des manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques sur papyrus, toile et cuir*, dipl. EPHE. — Rapports faits le 27 mai 1984 (directeur : J. Yoyotte; rapporteurs : J. Leclant, A. Roccati, P. Vernus).

Paris IV, nº 85 (*BSFE* 94, 52). M. Nicolas GRIMAL, *Les termes de la propagande royale égyptienne. De la XIXe dynastie à la conquête d'Alexandre*, doct. d'État. — Soutenance le 20 novembre 1984 (directeur : Jean Leclant; jury : Jean Vercoutter président, P. Barguet, F. Chamoux, Mme C. Lalouette, J. Leclant).

Paris IV, nº 106 (*BSFE* 94, 53). Mme Chantal LAGET, *L'offrande de l'œil oudjat dans le temple d'Edfou*, 3e cycle. — Soutenance le 17 décembre 1984 (directeur : P. Barguet; jury : P. Barguet, Mme C. Lalouette, J. Yoyotte).

Addendum : Thèses ne figurant pas dans les listes des thèses en cours de préparation VIII (*BSFE* 94, 41-54) et IX (*BSFE* 99, 54-59).

Paris, EHESS, nº 3. M. Claude ORRIEUX, *Les archives de Zénon. Recherches d'histoire sociale : les papyrus de Zénon (3e siècle avant J.-C.) témoignent-ils d'un nouveau type de société résultant de l'hellénisation de l'Égypte ?*, doct. d'État. — Soutenance le 23 février 1980 (directeur : P. Vidal-Naquet; jury : E. Will président, la liste des autres membres du jury ne nous a pas été communiquée).

Paris IV, nº 129. Mlle Nadia SALAMA, *Bains du Delta et du Fayoum égyptiens d'après les rapports de fouilles : étude archéologique*, 3e cycle. — Soutenance le 23 novembre 1983 (directeur : G. Picard; jury : P. Bruneau, C. Maffre, G. Picard).

III. MODIFICATIONS

C. Les sujets suivants ne seront pas poursuivis en vue d'une soutenance devant les établissements désignés :

MONTPELLIER III, nº 23 (*BSFE* 99, 55).

PARIS, EPHE, n° 27 (*BSFE* 94, 47); n° 41 (*BSFE* 94, 48); n° 51 (*BSFE* 94, 49).
PARIS IV, n° 60 (*BSFE* 99, 59).

Adresser toute information, directement et en termes précis à :

M. Jean YOYOTTE ou Mme Michelle THIRION
CENTRE WLADIMIR GOLÉNISCHEFF
19, avenue d'Iéna
75116 PARIS